

# Déséquilibres régionaux et inégalités sociales en Tunisie

## Axes et actions prioritaires



# Déséquilibres régionaux et inégalités sociales en Tunisie

---

## Axes et actions prioritaires

### **Auteur - Coordinatrice**

Amina MAGOURI

### **Auteurs**

Nizar ALAYA

Riadh BEN JELILI

Abdessatar MABKHOUT

Friedrich Ebert Stiftung

**Tunis, Tunisie**

2018



من أجل تنمية أكثر **عدالة**  
For **Socially Just** Development

Publié en 2018 par Friedrich-Ebert-Stiftung  
Projet Régional  
«Vers un Développement Socialement Juste dans la Région MENA»



Non destiné à la vente  
© Friedrich-Ebert-Stiftung

Tous les droits sont réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être imprimée, reproduite ou utilisée par n'importe quel moyen sans autorisation écrite préalable des éditeurs.

Les opinions exprimées dans cette publication sont uniquement celles de ses auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung.

# TABLE DES MATIERES

## INTRODUCTION

<b>DESEQUILIBRES REGIONAUX ET INEGALITES SOCIALES : DEUX PROBLEMES CRUCIAUX QUI PLOMBENT LE DEVELOPPEMENT DE LA TUNISIE</b>	<b>06</b>
<b>LES ASPECTS INEGALITAIRES OBJET D'UNE GRANDE ATTENTION POPULAIRE</b>	<b>07</b>
Evolution des inégalités	<b>09</b>
Espoir de solutions	<b>10</b>
<b>APPREHENDER LES INEGALITES SOCIALES EN PRESENCE DE DISPARITES REGIONALES</b>	<b>10</b>

## PARTIE I INEGALITES SPATIALES EN TUNISIE : DIMENSIONS GLOBALES

<b>ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE DE LA TUNISIE</b>	<b>14</b>
Organisation administrative de l'espace en Tunisie	<b>14</b>
Structure de l'organisation territoriale	<b>15</b>
<b>REALITES DES INEGALITES EN TUNISIE</b>	<b>16</b>
Disparités en termes d'infrastructure et d'équipements de base	<b>18</b>
Disparités en termes d'accès aux services de santé	<b>23</b>
Disparités en termes d'accès aux services de loisir	<b>26</b>
Disparités socio-démographiques	<b>27</b>
Disparités en termes de capital humain	<b>31</b>
Disparités en termes de conditions du marché du travail	<b>32</b>
Disparités en termes de tension et profil du marché du travail	<b>33</b>
Disparités en terme de développement : indice de développement régional	<b>34</b>
<b>CONCLUSION :</b>	
<b>UNE FRACTURE SOCIALE ANCRÉE QUI DIVISE LA TUNISIE ET TRAVERSE SES GRANDES VILLES</b>	<b>36</b>
INÉGALITÉS INTRA-RÉGIONALES	

## **PARTIE II**

### **AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRE : PERCEPTIONS ET DIAGNOSTIC CIBLE DES INEGALITES**

---

<b>CHOISIR DES AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRE</b>	<b>40</b>
<b>PERCEPTION ET ATTENTES POPULAIRES</b>	<b>41</b>
Priorisation des aspects inégalitaires : attentes populaires	<b>41</b>
L'égalité des chances dans le système éducatif : une priorité sociale	<b>42</b>
<b>CHOIX DES AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES</b>	<b>43</b>
<b>PREMIER AXE D'INTERVENTION PRIORITAIRE : L'ÉDUCATION</b>	<b>44</b>
Accès à l'école et qualité de l'enseignement	<b>44</b>
Déscolarisation prématurée	<b>48</b>
Réussite au baccalauréat et orientation post-bac vers les filières d'excellence	<b>50</b>
Enquête pisa : de l'égalité des chances dans la réussite scolaire à la défaillance des élèves	<b>51</b>
<b>DEUXIEME AXE D'INTERVENTION PRIORITAIRE : EMPLOYABILITE ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>54</b>
Emploi et chômage	<b>54</b>
Formation professionnelle	<b>60</b>
<b>TROISIEME AXE D'INTERVENTION PRIORITAIRE : INFRASTRUCTURE ET CONNECTIVITE</b>	<b>63</b>
La connectivité terrestre : réseau routier et ferroviaire	<b>64</b>
La connectivité numérique : utilisation des tics	<b>68</b>
<b>CONCLUSION DU DIAGNOSTIC CIBLE</b>	<b>70</b>
Des inégalités qui s'accroissent au fur et à mesure que l'on s'engage dans le système éducatif	<b>70</b>
Des diplômes qui ne garantissent plus l'emploi	<b>70</b>
L'enclavement n'arrange point les choses	<b>71</b>
Identification des zones d'intervention prioritaires ou comment briser le système de reproduction des Inégalités	<b>71</b>

## **PARTIE III**

### **PRECONISATIONS ET RECOMMANDATIONS**

---

<b>LA PERCEPTION POPULAIRE COMME AIGUILLON</b>	<b>73</b>
<b>ADOPTER UNE DEMARCHE INCLUSIVE ET POSITIVE</b>	<b>76</b>
<b>RECOMMANDATIONS POUR L'AXE EDUCATION</b>	<b>78</b>
Empêcher que le problème remonte plus en amont	<b>78</b>
Attaquer le problème à la source	<b>79</b>
<b>RECOMMANDATIONS POUR L'AXE EMPLOYABILITE ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>80</b>
<b>RECOMMANDATIONS POUR L'AXE INFRASTRUCTURE ET CONNECTIVITE</b>	<b>81</b>
Optimisation des investissements en infrastructure terrestre	<b>81</b>
Recourir à l'infrastructure numérique pour améliorer la connectivité	<b>82</b>
Privilégier le numérique mobile sur le court terme	<b>82</b>
<b>FACTEURS CLES DE SUCCES</b>	<b>84</b>
Spécialisation et avantage concurrentiel des régions : piliers de la stratégie de développement régional	<b>84</b>
Renforcement et professionnalisation de la société civile régionale	<b>85</b>
Amélioration de la collecte et du suivi des données	<b>85</b>

## INTRODUCTION

---

### **DESEQUILIBRES REGIONAUX ET INEGALITES SOCIALES : DEUX PROBLEMES CRUCIAUX QUI PLOMBENT LE DEVELOPPEMENT DE LA TUNISIE**

S'il est une question d'importance capitale qui mette d'accord les différentes parties prenantes en Tunisie, c'est bien celle des inégalités sociales et régionales observées à travers le pays qui conditionnent inévitablement sa stabilité et son développement. La correction ou du moins l'atténuation de ces inégalités a d'ailleurs été consacrée dans la nouvelle constitution de la République Tunisienne de 2014 et figure en outre parmi les objectifs premiers de la stratégie de développement couvrant la période 2016-2020.

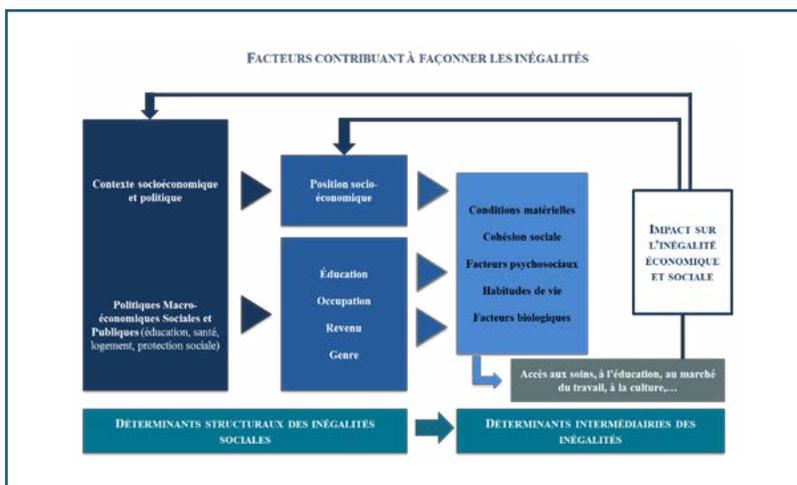
Pour y parvenir, il devient impérieux de mettre en place un système cohérent d'informations relatives aux inégalités sociales et aux disparités régionales. Ce système peut ainsi :

- Alimenter l'analyse du processus ayant produit les inégalités et disparités géographiques, et
- Orienter les efforts pour concevoir des stratégies susceptibles de les éliminer sinon de les réduire, de sorte qu'elles deviennent économiquement supportables et socialement non nuisibles à la cohésion sociale.

Ce système d'informations couvre un large spectre, qui va de la distribution des équipements d'infrastructure (voiries, réseaux de transport ou de communications, canalisations...) et des équipements de superstructure (bâtiments à usage collectif tels que les bâtiments administratifs, centres culturels, équipements sportifs, écoles, hôpitaux ...), à la distribution des entreprises privées et celle des centres de formation professionnelle, en passant par les niveaux des dépenses des ménages et leurs conditions de vie.

L'étendue du système tient aussi aux multiples facteurs qui contribuent à façonner des inégalités économiques et sociales.

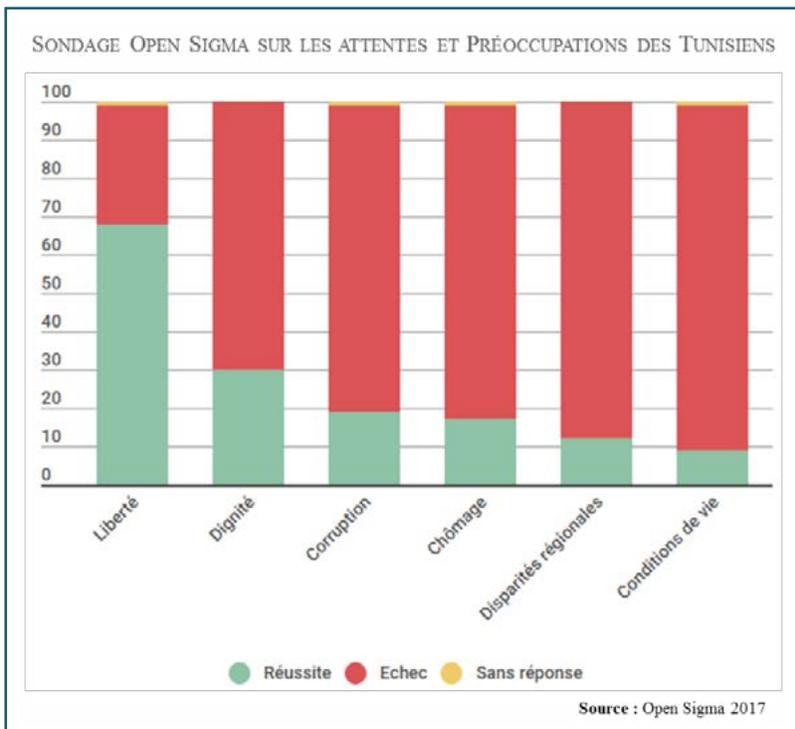
Parmi ces facteurs, on distingue les déterminants structurels, dont fondamentalement la position socio-économique, des déterminants intermédiaires intimement liés aux conditions matérielles des milieux de vie, au travail, à la maison et dans l'environnement proche.



## LES ASPECTS INÉGALITAIRES OBJET D'UNE GRANDE ATTENTION POPULAIRE

En cette phase de transition démocratique, un intérêt particulier doit être porté à la **perception des inégalités** de l'opinion publique Tunisienne qui suscite de grandes attentes et donc exacerbe davantage les tensions, ce qui conditionne par conséquent la définition des priorités des actions à mettre en œuvre par les pouvoirs en place dans le traitement de la problématique des inégalités.

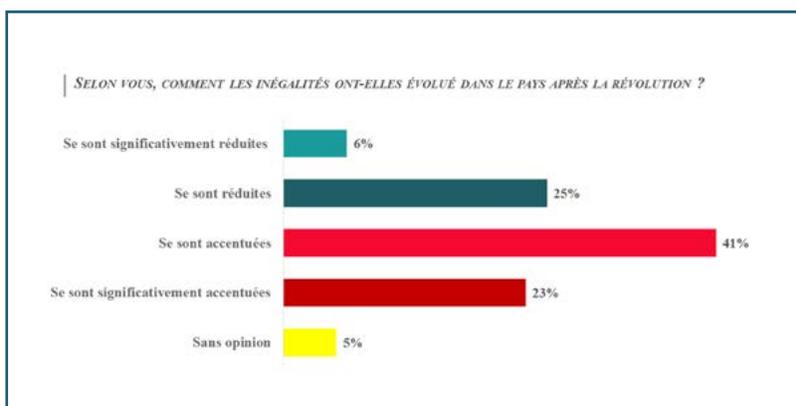
D'ailleurs, cette problématique détient une importance manifeste auprès de l'opinion publique Tunisienne et préoccupe une large majorité de la population puisque selon une enquête réalisée en avril 2014 par le Think Tank américain Pew Research Center, 77% des Tunisiens questionnés ont déclaré que les inégalités entre les pauvres et les riches constituent un problème d'une priorité absolue, ainsi qu'un défi majeur à relever dans la conduite des politiques publiques.



Toujours d'après la même enquête et sur un total de 46 pays, la Tunisie se situe au 3ème rang en termes de perception des inégalités économiques, juste derrière la Grèce et le Liban.

Le rapport Open Sigma 2017 sur les tendances socio-politico-économiques du pays qui donne un aperçu des attentes des Tunisiens ne fait que conforter ce constat. Il révèle que près de 90% des Tunisiens sondés se préoccupent de la question des inégalités dans le pays, et constatent même un échec par rapport à la réalisation des revendications propres aux disparités régionales.

## Evolution des Inégalités

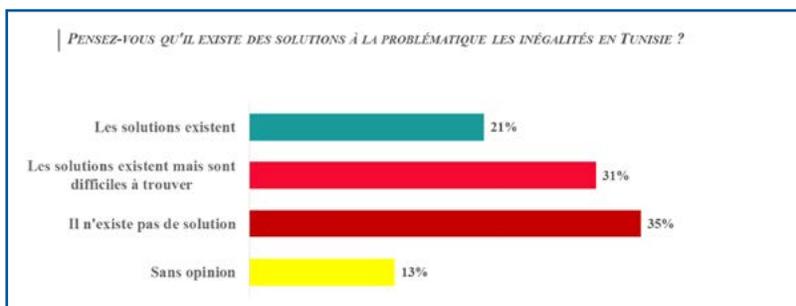


Une grande majorité dans l'opinion publique, avec 64% de l'ensemble des interviewés considère que les inégalités se sont accentuées dans le pays, avec 23% qui estiment qu'elles se seraient même significativement accentuées.

Moins du 1/3, considère que les inégalités ont régressé dont uniquement 6% qui considèrent qu'elles se sont significativement réduites durant ces sept dernières années.

Il est à noter que la question des inégalités continue à intéresser largement l'opinion publique, comme en témoigne les 5% de sans opinion.

## Espoir de solutions



Plus du 1/3 de l'opinion publique a perdu espoir quant à la résolution du problème des inégalités et considère qu'il n'existe pas de solutions.

31% ont un avis mitigé et trouvent que même si les solutions existent, elles sont difficiles à trouver.

L'espoir persiste chez plus d'1/5 de l'opinion publique qui estiment que les solutions existent.

## APPRÉHENDER LES INÉGALITÉS SOCIALES EN PRÉSENCE DE DISPARITÉS RÉGIONALES

Mener un travail de recherche systématique sur la question des inégalités en Tunisie n'est donc pas une tâche aisée. L'une des difficultés vient de **la diversité des indicateurs nécessaires** : patrimoine, salaire, revenu, consommation ou dépenses, pratiques culturelles, niveau d'éducation, état de santé, accès à la finance, accès aux infrastructures de base, la protection sociale, etc.

L'inégalité ne se réduit pas en effet à un seul indicateur mais se repère par le croisement de tout un ensemble de dimensions complémentaires. A cette catégorie de difficultés s'ajoute celle de l'absence **des données requises** pour évaluer quelques aspects

et dimensions importantes des inégalités, laissant de nombreux angles morts.

La question n'est pas tant l'exhaustivité de l'approche de la justice sociale (qui implique l'inégalité), mais plutôt la justesse d'une telle approche. Il est toujours utile d'appréhender la justice (sociale et économique), sous toutes ses dimensions, du moins les plus importantes, mais une telle approche normative ne peut rendre compte, à elle seule, des conditions nécessaires au traitement des maux dont la société est affectée.

C'est dans cette logique que nous utiliserons dans notre étude, une approche basée sur la notion d'inégalité qui, elle, se focalise sur des phénomènes mesurables et localisables, et par conséquent sur des faits objectivables.

L'espace est sans aucun doute un des ingrédients essentiels dans les processus de production des inégalités et des discriminations en Tunisie.

Par conséquent, l'objet de l'étude sera principalement d'appréhender les inégalités sociales et économiques **en tenant compte de la dimension spatiale**. Chaque région étant marquée par une inégalité sociale et économique spécifique. Laquelle inégalité tient à la fois à la distribution inéquitable des ressources dans l'espace (équipements ou infrastructures, entreprises, revenus, investissements) et au redéploiement de la population qui en découle sur l'ensemble du territoire.

Compte tenu de ce qui précède, notre démarche méthodique se décline en trois étapes ou parties :

**Dans une première partie**, nous dresserons un tableau synoptique des disparités régionales résultant de l'organisation de l'espace et de la planification régionale en Tunisie ; le but est de présenter les faits stylisés concernant la distribution des ressources dans l'espace et d'en dégager une vue d'ensemble en matière d'inégalités spatiales.

**Dans une deuxième partie**, nous nous proposons de choisir des axes d'intervention prioritaire sur la base de **l'impact** qui sera généré dans les régions les plus défavorisées et le pays.

Dans une troisième et dernière partie, nous procéderons à la formulation de recommandations de nature à répondre aux priorités diagnostiquées et à orienter les actions à mener, en privilégiant les actions les plus faciles à mettre en œuvre.

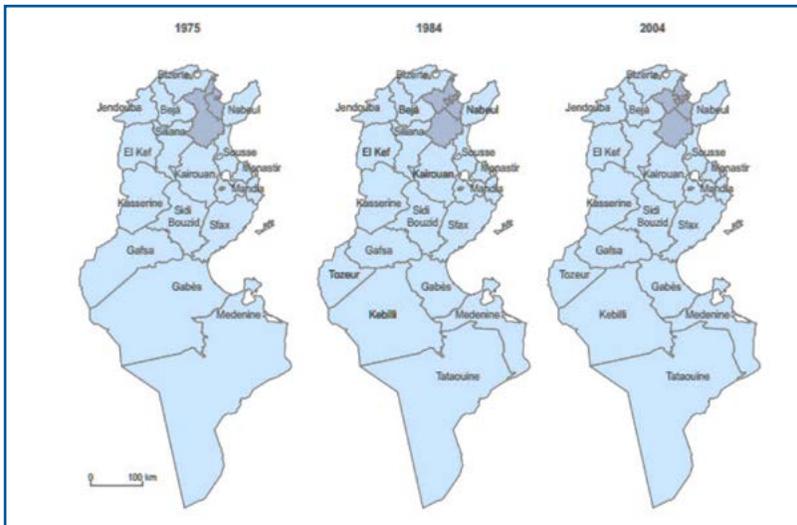
## **PARTIE I**

---

Inégalités spatiales en Tunisie :  
dimensions globales

# ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE DE LA TUNISIE

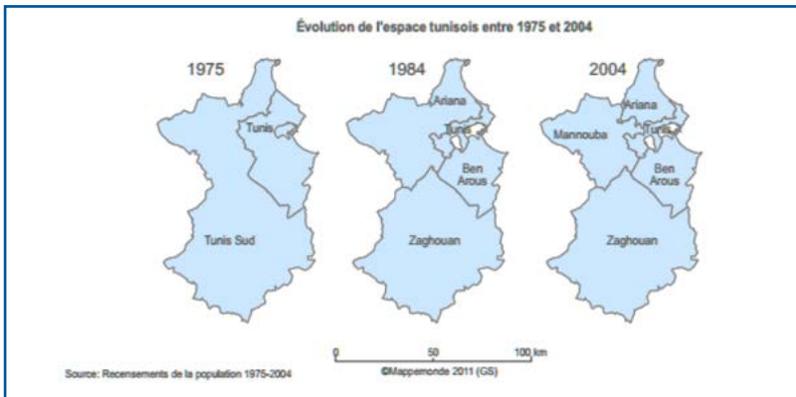
## Organisation administrative de l'espace en Tunisie



**Figure 1 - Evolution dans le temps du maillage administratif (gouvernorats) de la Tunisie**

Un territoire s'aménage à travers les décisions des agents économiques et celles des institutions publiques, dont les objectifs ne sont pas nécessairement similaires. Les premiers privilégient des critères économiques ou liés à la qualité de la vie, et sont prêts pour y satisfaire à s'inscrire dans des mobilités allant de la migration interne à la migration internationale de résidence.

Les seconds ont en revanche une démarche volontariste appliquée à leur territoire de responsabilité. Les institutions définies en Tunisie par la réglementation correspondent chacune à des acteurs de l'aménagement du territoire qui s'insèrent dans une organisation administrative de l'espace.



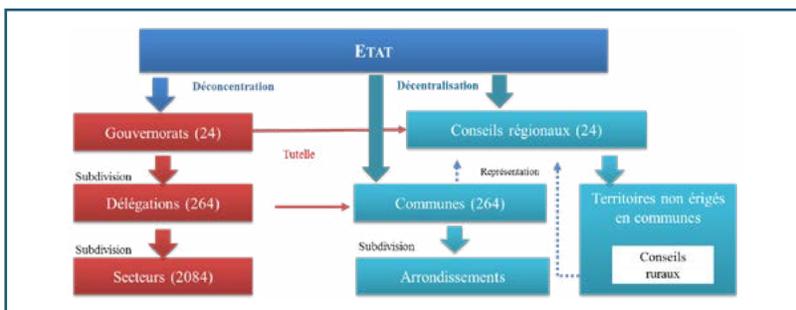
**Figure 2 – Evolution de l’organisation du Grand Tunis**

Le maillage administratif Tunisien en matière d’aménagement du territoire est composé de trois niveaux : les gouvernorats (wilayaen arabe, 24 aujourd'hui), les délégations (mootamadia, 264) et les secteurs (imada, 2084).

Les changements affectant les unités administratives au cours des décennies passées concernent aussi bien leur nom que leur chef-lieu, ou encore leurs limites et leur appartenance à un niveau supérieur.

### Structure de l’organisation territoriale

Le territoire national est organisé comme suit :



La Tunisie comporte 24 gouvernorats repartis en 7 grandes zones géographiques :

- Grand Tunis : Tunis, Ariana, Ben Arous et Manouba.
- Le Nord Est : Nabeul, Bizerte et Zaghouan.
- Le Nord-Ouest : Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.
- Le Centre-Ouest : Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid.
- Le Centre-Est : Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax
- Le Sud-Ouest : Tozeur, Kébili et Gafsa.
- Le Sud Est : Gabès, Médenine et Tataouine.

## RÉALITÉS DES INÉGALITÉS EN TUNISIE :

Les disparités socio-territoriales représentent un problème majeur en Tunisie dont les pouvoirs publics sont conscients depuis de nombreuses années. D'ailleurs l'injustice sociale a été l'un des principaux moteurs de la révolution qui a éclaté en 2011. Toutefois, les solutions pour y remédier tardent à se mettre en place depuis.

Force est de constater que le pays n'arrive toujours pas à s'affranchir des anciens schémas socio-économiques et des équations héritées de la période pré-révolution, notamment pour ce qui est du partage et de la répartition des richesses.

L'injustice sociale donnant toujours lieu à un fossé régional incessant qui marginalise une large frange de la population, nous procéderons dans cette partie à la construction d'un éventail d'indicateurs aptes à donner une vision assez globale de la réalité des inégalités dans le pays, permettant de la sorte, d'établir une vue d'ensemble de la discrimination entre les différents gouvernorats.

Sauf indication contraire, les quatre étapes suivantes seront utilisées pour la construction des différents indices composites, dimensionnels et de l'indice global :

1. La sélection des dimensions et indicateurs de base pertinents ;
2. La normalisation des indicateurs : Les indicateurs de base étant exprimés dans des unités différentes, ils ont été normalisés afin de les ramener à la même échelle avant de pouvoir être combinés de façon significative pour obtenir l'indice composite dimensionnel puis l'indice global. La démarche suivie est similaire à celle utilisée par le PNUD dans l'établissement de son indice de développement Humain. C'est-à-dire que le résultat final est exprimé sur une échelle de 0 (le plus mauvais résultat) à 1 (le meilleur résultat possible). La procédure de normalisation utilisée est le MinMax<sup>1</sup>.
3. Le calcul des indices dimensionnels : L'indice composite d'une dimension donnée est calculé comme une moyenne simple des indicateurs normalisés de cette dimension. Ceci implique implicitement que des poids égaux sont attribués aux indicateurs.
4. Le calcul de l'indice composite global : L'indice composite global est calculé en utilisant les indices composites normalisés des dimensions retenues et en appliquant une moyenne pondérée de ces indices, lesquelles pondérations sont obtenues à partir de l'analyse en composantes principales (ACP). Cette moyenne est ensuite transformée de façon non linéaire pour tenir compte du poids des délégations et des gouvernorats.

---

<sup>1</sup> Nous recommandons au lecteur, pour bien comprendre la procédure de normalisation de prendre connaissance de consulter la fiche technique du rapport du PNUD sur le développement humain : [http://dev-hdr.pantheonsite.io/sites/default/files/hdr2016\\_technical\\_notes\\_0.pdf](http://dev-hdr.pantheonsite.io/sites/default/files/hdr2016_technical_notes_0.pdf)

## Disparités en termes d'infrastructure et d'équipements de base :

Ce facteur reflète les dotations de chaque gouvernorat en matière d'infrastructure et comporte les variables suivantes : taux de couverture en termes d'infrastructure, accès aux services portuaires et aux aéroports, taux de raccordement aux réseaux d'assainissement, taux de raccordement à l'eau potable.

Telle que présentée dans le tableau ci-contre, la répartition spatiale des infrastructures et équipements de base (investissements publics), est révélatrice de disparités significatives entre les gouvernorats avec un coefficient de variation de 19.6% (i.e. que les gouvernorats s'écartent en général de 19.6% de la valeur moyenne 0.41 de l'indice).

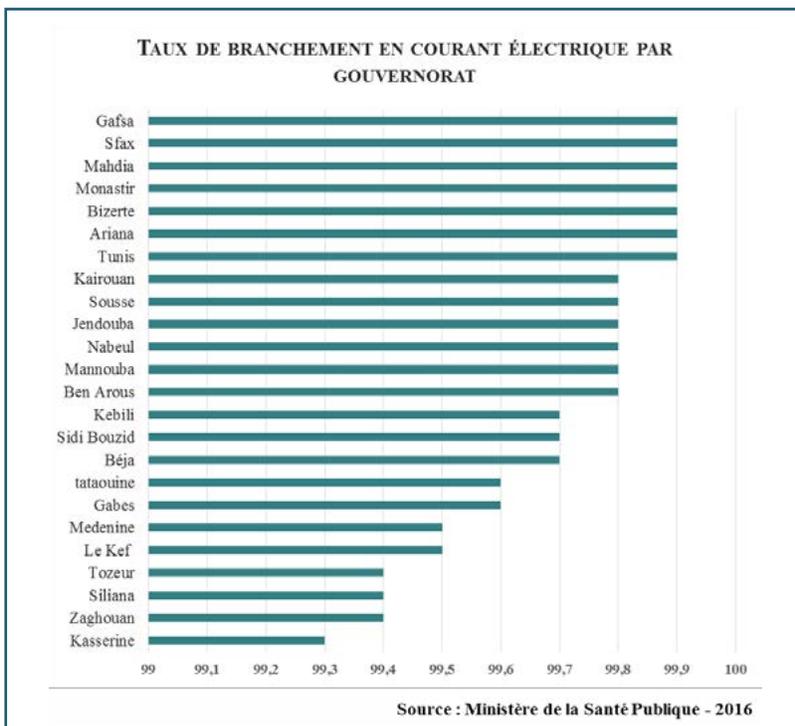
Ces disparités ne révèlent cependant pas une opposition systématique entre les régions côtières et les régions intérieures. En effet, les gouvernorats de Mahdia, de Sfax et de Médenine bien que côtières enregistrent une valeur de l'indice largement inférieure à la moyenne nationale.

Gouvernorat	Infrastructure et équipements de base
Tozeur	0,58
Tunis	0,52
Kebili	0,51
Ben Arous	0,51
Monastir	0,48
Ariana	0,46
Manouba	0,44
Gafsa	0,44
Gabes	0,44
Le Kef	0,44
Sousse	0,44
Nabeul	0,41
Tataouine	0,4
Bizerte	0,4
Siliana	0,38
Béja	0,37
Jendouba	0,35
Kasserine	0,35
Zaghouan	0,35
Mahdia	0,34
Sfax	0,32
Medenine	0,3
Kairouan	0,29
Sidi Bouzid	0,24

Pour mieux identifier les aspects inégalitaires à ce niveau, nous nous proposons d'analyser plus en détail les dimensions suivantes : l'accès à l'électricité, la desserte en eau potable, le branchement au réseau d'assainissement et l'alimentation au gaz naturel.

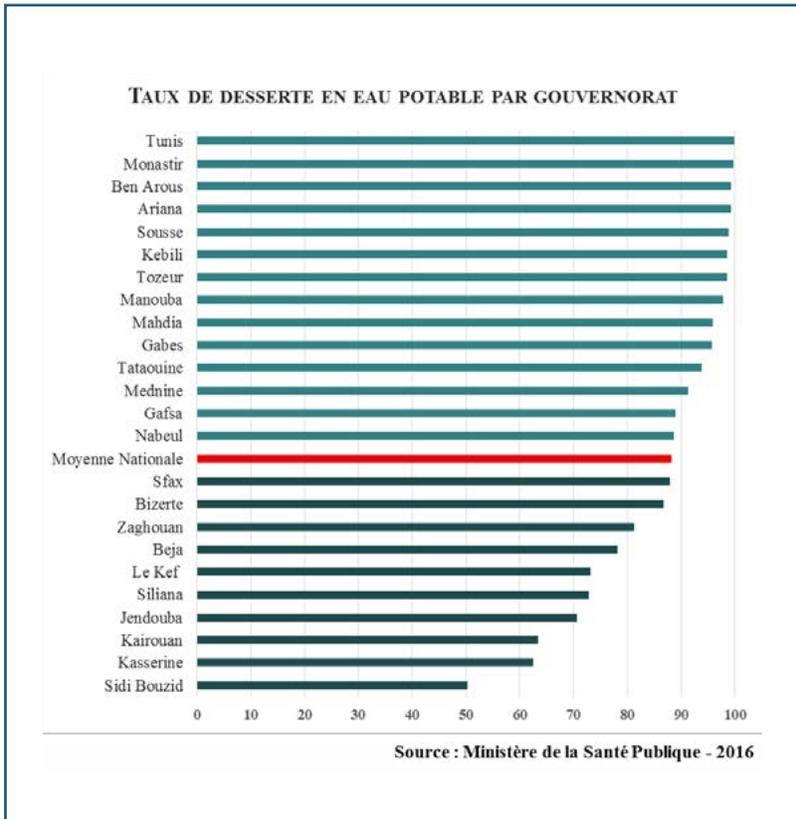
### Accès à l'électricité

Le branchement des ménages en courant électrique a connu une nette amélioration sur l'ensemble du territoire Tunisien, atteignant une moyenne nationale de 99.8% en 2014 contre 88% en 1990.



Et bien qu'il existe des inégalités entre les gouvernorats en terme de taux de branchement en courant électrique, celles-ci restent faibles.

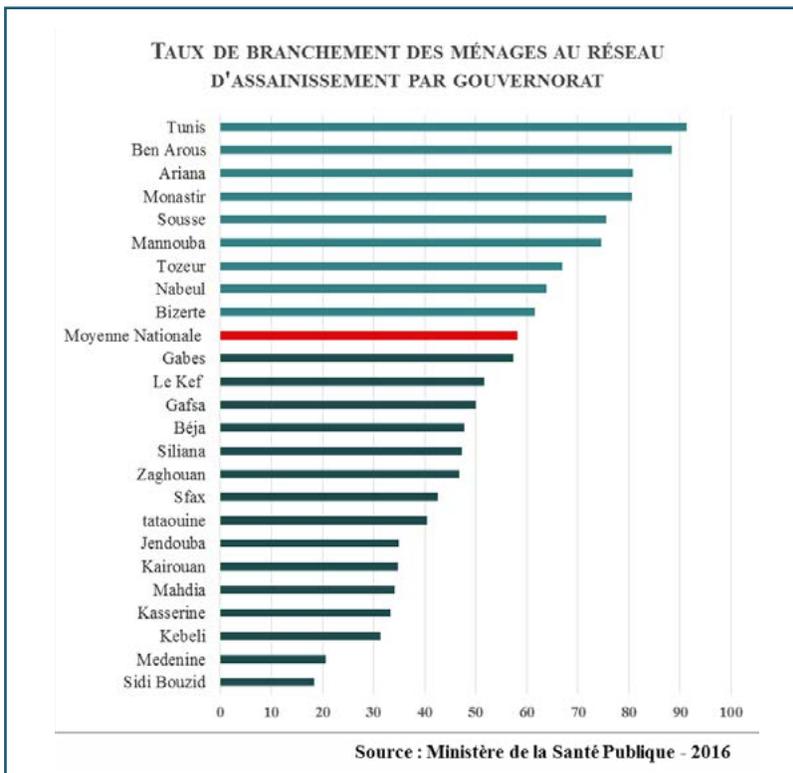
## Desserte en eau potable



Le taux de desserte en eau potable en 2014 avoisine les 100% dans un certain nombre de gouvernorats notamment du Grand Tunis et du Sahel (Centre-Est).

Cependant, des taux très bas sont enregistrés dans d'autres gouvernorats, notamment ceux des régions Centre-Ouest (Sidi Bouzid, Kasserine et Kairouan) et Nord-Ouest (Jendouba, Siliana, Le Kef, Béja).

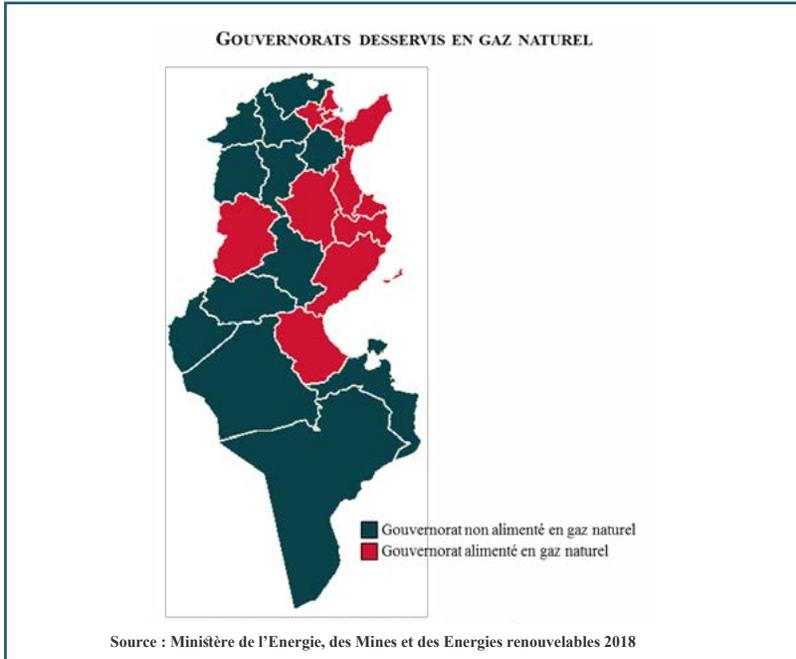
## Branchement des ménages au réseau d'assainissement



En ce qui concerne le branchement des ménages au réseau d'assainissement, de grandes disparités sont enregistrées entre les régions. En effet, alors que le taux de branchement avoisine 90% dans le gouvernorat de l'Ariana, il n'atteint même pas 20% à Sidi Bouzid.

Les gouvernorats les moins branchés au réseau d'assainissement appartiennent surtout aux régions Centre-Ouest (Sidi Bouzid, Kasserine, Kairouan) et aux régions Sud-Est (Médenine, Kebili, Tataouine), avec ce que cela engendre comme dangers relatifs à la détérioration de la situation sanitaire.

## Alimentation en gaz naturel



L'alimentation en gaz naturel ne couvre que 50% des gouvernorats en Tunisie jusqu'à fin 2017 tel que le démontre la carte suivante.

Et bien que les conditions climatiques soient bien plus rudes dans les régions du Centre-Est et du Nord-Ouest du pays, régions où l'on enregistre les températures les plus basses en hiver et où les chutes de neiges sont fréquentes, ce sont les régions côtières du Grand Tunis, du Nord-Est et du Centre-Est qui sont entièrement couvertes par le réseau.

Le gouvernorat de Kasserine, situé à l'intérieur du pays, fait exception. La ville est alimentée en gaz naturel grâce à la proximité du gazoduc qui traverse la Tunisie pour livrer l'Italie en gaz naturel algérien.

## Disparités en termes d'accès aux services de santé

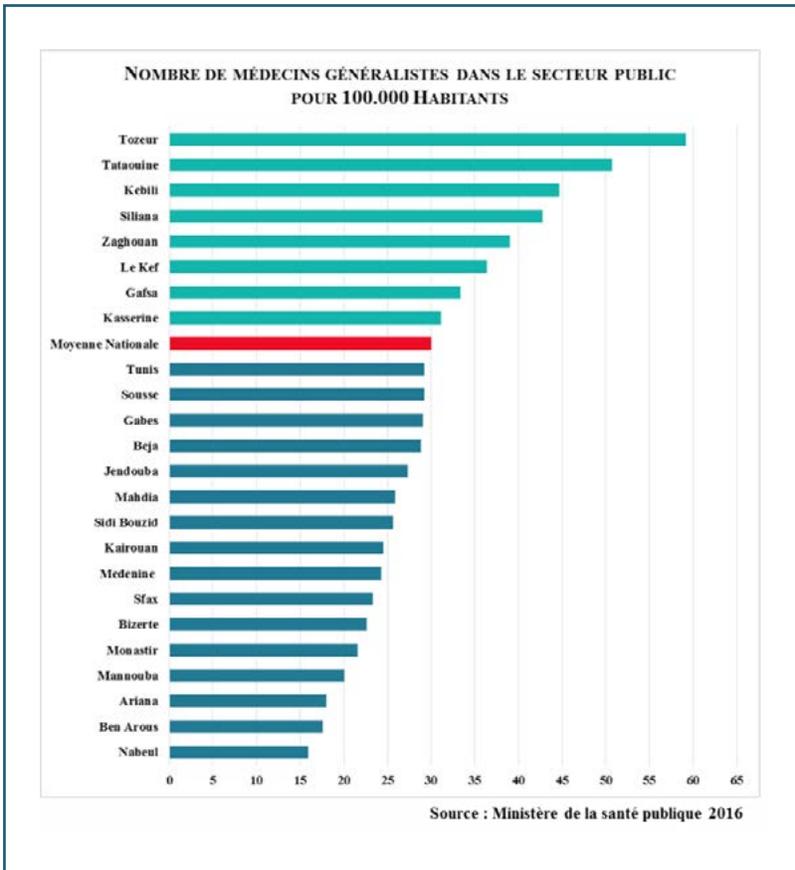
Ce facteur comporte les variables suivantes : le nombre de pharmacies, le nombre de médecins généralistes du secteur public et le nombre de lits d'hôpitaux.

La dimension spatiale révèle les disparités les plus importantes comparée aux autres dimensions, avec un coefficient de variation de 42.2%, ce qui signifie que les gouvernorats s'écartent en général de plus de 42% de la valeur moyenne par ailleurs faible de l'indice (0.12).

Ces disparités révèlent cette fois une opposition en général entre les régions côtières et les régions intérieures. Les gouvernorats de Mahdia et de Bizerte constituent une exception avec des valeurs de l'indice en dessous de la moyenne nationale.

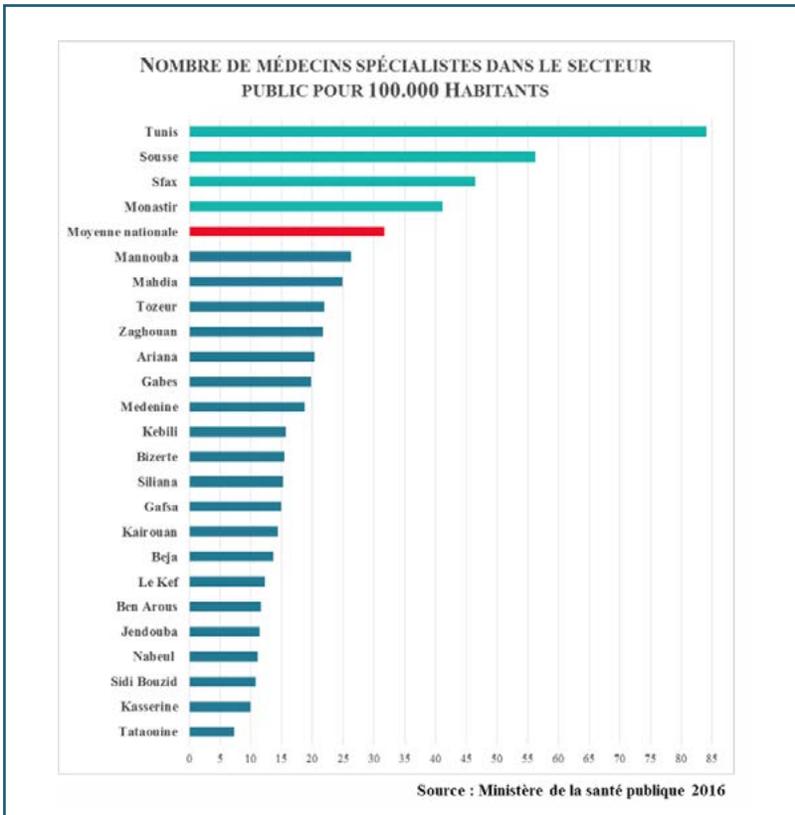
La région du Nord-Ouest est particulièrement handicapée en termes d'accès aux services de santé par rapport aux autres régions avec une moyenne de 0.09 soit un écart de 3 points par rapport à la moyenne nationale, dont on a souligné la faiblesse.

Gouvernorat	Accès aux services de santé
Tunis	0,32
Sfax	0,19
Sousse	0,18
Monastir	0,15
Ariana	0,15
Manouba	0,14
Médenine	0,13
Nabeul	0,13
Gabes	0,13
Gafsa	0,12
Bizerte	0,11
Ben Arous	0,11
Kairouan	0,10
Tozeur	0,10
Mahdia	0,10
Zaghouan	0,10
Le Kef	0,10
Béja	0,10
Kasserine	0,09
Jendouba	0,09
Tataouine	0,09
Sidi Bouzid	0,08
Siliana	0,07
Kabli	0,07



En isolant l'élément relatif à la répartition des médecins, exprimée ici en terme de densité des médecins généralistes dans le secteur public par gouvernorat pour 100 mille habitants, celui-ci montre une répartition plus égalitaire sur l'ensemble du territoire.

De nombreuses régions de l'intérieur (Tozeur, Tataouine, Kébili, Zaghouan, Le Kef, Gafsa, Kasserine) enregistrent des densités supérieures à la moyenne nationale.



Les inégalités concernent plutôt les médecins spécialistes exerçant dans le secteur public, dont la répartition est très inégale sur le territoire tunisien.

Comme le montre le graphique ci-dessus, les plus fortes concentrations de médecins spécialistes (exprimées en nombre de médecins spécialistes pour 100 mille habitants) sont enregistrées dans les villes côtières de Tunis, Sousse et Sfax.

Les régions de l'intérieur enregistrent de faibles concentrations de médecins spécialistes. Il y a pratiquement 8 fois plus de médecins spécialistes du secteur public par habitant à Tunis qu'à Tataouine, Kasserine, Sidi Bouzid ou Jendouba.

## Disparités en termes d'accès aux services de loisir

Ce facteur couvre la disponibilité des services de loisir ainsi que leur diversité.

Cette dimension spatiale révèle des disparités qui demeurent relativement contenues par rapport aux autres dimensions.

En effet, et tel que le montre le tableau ci-contre, le coefficient de variation de 12.3% signifie que les gouvernorats ne s'écartent en général que de 12% de la valeur moyenne de l'indice soit 0.45.

Aussi, aucune opposition entre les régions côtières et les régions intérieures n'a été décelée puisque quatre importants gouvernorats du littoral enregistrent un score inférieur à la moyenne nationale (Sfax, Bizerte, Gabes et Sousse), même si les écarts par rapport à cette moyenne demeurent faibles.

Il est à noter que les gouvernorats de l'Ariana, de Jendouba et de Sidi Bouzid sont particulièrement handicapés en termes d'accès aux services de loisir avec une moyenne de 0.37 soit un écart de 8 points par rapport à la moyenne nationale.

Gouvernorat	Accès aux service de loisir
Tozeur	0,56
Monastir	0,55
Le Kef	0,52
Tataouine	0,51
Nabeul	0,51
Zaghouan	0,49
Médénine	0,49
Manouba	0,48
Tunis	0,48
Ben Arous	0,47
Mahdia	0,45
Siliana	0,45
Kebili	0,44
Sousse	0,43
Kasserine	0,43
Gabes	0,43
Kairouan	0,41
Gafsa	0,40
Bizerte	0,40
Béja	0,40
Sfax	0,39
Jendouba	0,39
Ariana	0,37
Sidi Bouzid	0,35

## Disparités socio-démographiques

Ce facteur comporte cinq composantes : le nombre de familles nécessiteuses, le taux d'analphabétisme, le taux de pauvreté, le taux de dépendance et le solde migratoire.

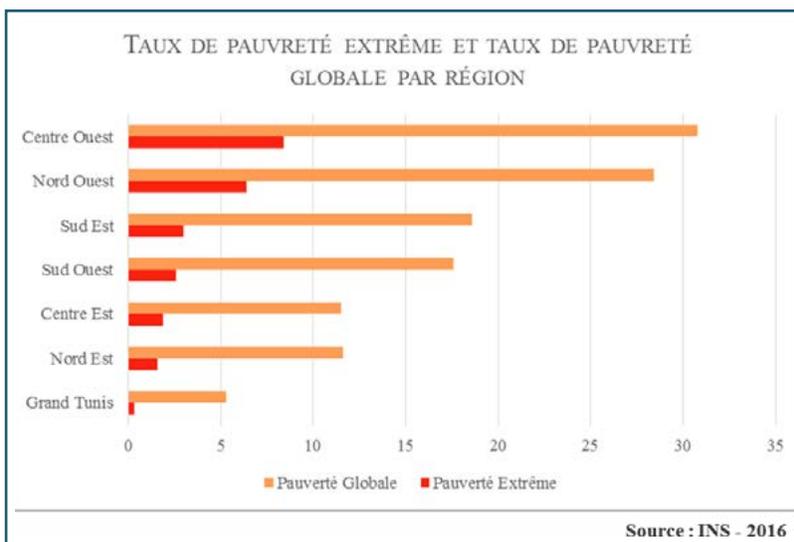
Les scores enregistrés par les différents gouvernorats dans cette dimension sont révélateurs de disparités significatives mais contenus avec un coefficient de variation de 13.9% (les gouvernorats s'écartent en général de moins de 14% de la valeur moyenne 0.61 de l'indice).

Ces disparités révèlent en revanche une grande opposition entre les régions côtières et les régions intérieures. En effet, les premières réalisent un score moyen de 0.68 contre une moyenne de 0.51 pour les régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest, soit un écart de 17 points.

Gouvernorat	Disparités Socio-démographiques
Ben Arous	0,74
Ariana	0,73
Monastir	0,72
Sousse	0,72
Tunis	0,72
Nabeul	0,71
Manouba	0,69
Sfax	0,68
Bizerte	0,63
Mahdia	0,63
Gabes	0,62
Medenine	0,62
Tataouine	0,59
Zaghouan	0,59
Gafsa	0,58
Kebili	0,57
Tozeur	0,56
Béja	0,55
Le Kef	0,54
Sidi Bouzid	0,53
Siliana	0,53
Kairouan	0,51
Jendouba	0,46
Kasserine	0,46

Pour mieux percevoir les inégalités liées à ce facteur socio-démographique, nous nous proposons d'analyser avec plus de détails trois de ses composantes, à savoir le taux de pauvreté, le nombre de familles nécessiteuses et la dynamique migratoire.

## Déclinaison de la pauvreté en Tunisie

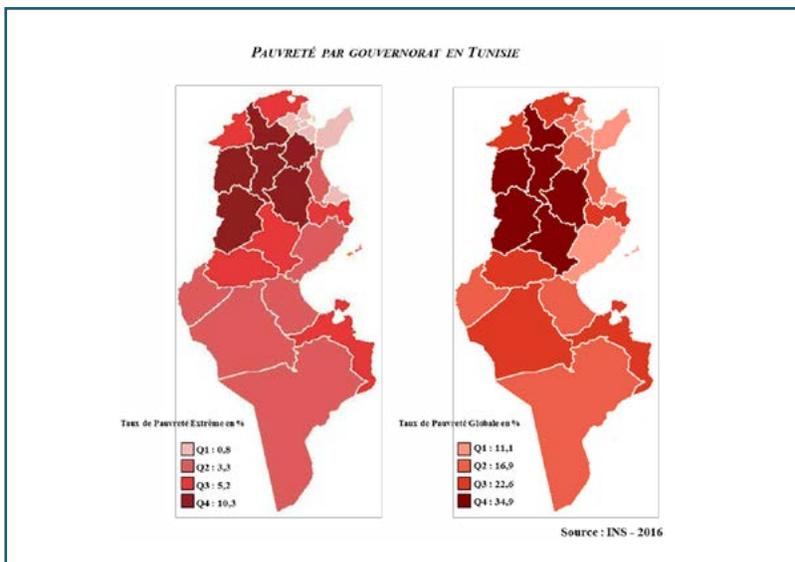


Il existe une forte disparité dans la déclinaison de la pauvreté, aussi bien globale qu'extrême entre les régions et notamment entre d'un côté l'Ouest et le Sud et d'un autre le reste du pays.

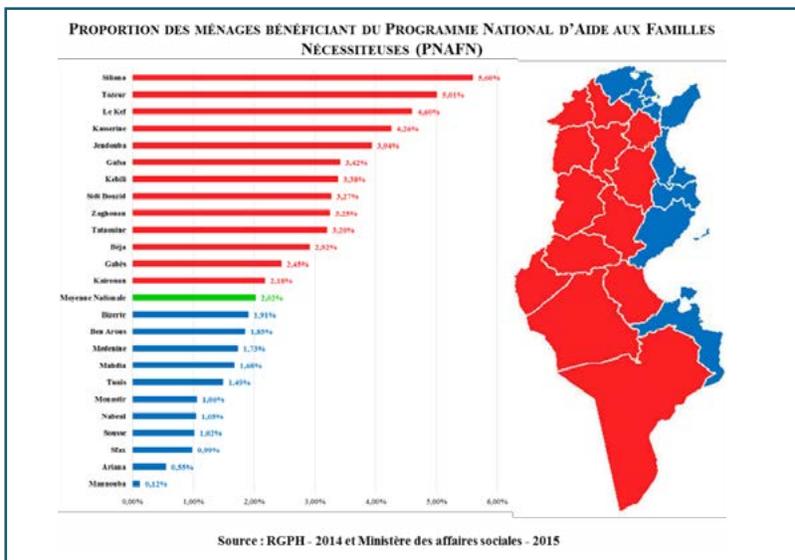
Les régions Centre-Ouest et Nord-Ouest sont les plus pauvres du pays avec des taux de pauvreté extrême estimés respectivement à 8,4 et 6,4 dépassant largement la moyenne nationale de 2,9%.

Analysée à l'échelle des gouvernorats, la disparité en matière de pauvreté persiste toujours.

Ainsi par exemple, le taux de pauvreté globale est 10 fois supérieur dans les villes de Kairouan (34,9 %) et du Kef (34,2%) à celui de la ville de Tunis (3,5%).



## Localisation des familles nécessiteuses



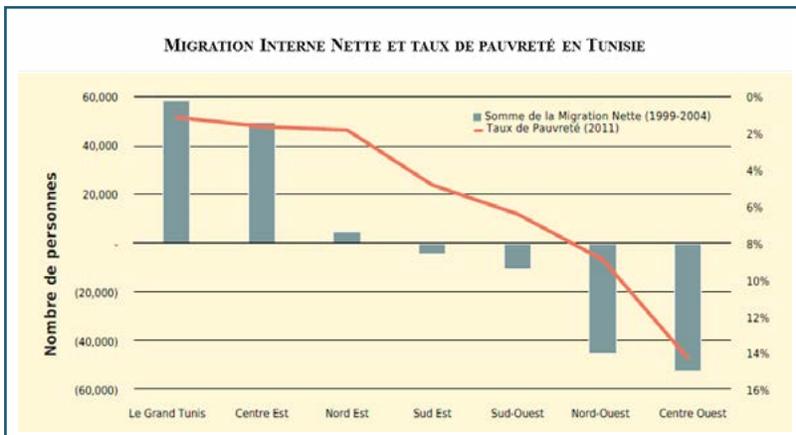
Pour ce qui est de la répartition des familles nécessiteuses, les conclusions précédemment établies restent toujours valables, confortant ainsi l'hypothèse selon laquelle il existe une fracture entre les parties Est et Ouest du pays.

En effet, et tel qu'en témoignent les schémas ci-contre, la localisation géographique des familles nécessiteuses est très inégalitaire entre la zone Est (côtière) et la zone Ouest (intérieure) du pays où la pauvreté est la plus significative.

La proportion des ménages bénéficiaires du PNAFN (Programme National d'Aide aux Familles nécessiteuses) ramenée à la population totale par gouvernorat, est la plus élevée dans les gouvernorats de l'Ouest du pays (Siliana, Tozeur, le Kef et Kasserine).

## Dynamique migratoire interne

La dynamique de migration interne est fortement influencée par les conditions de vie. D'ailleurs, et tel que détaillé dans le rapport de la Banque Mondiale « La révolution Inachevée », il existe une importante corrélation entre le taux de pauvreté et la migration inter-régionale en Tunisie.



Ainsi, il est fait état de flux migratoires, de la partie Ouest du pays, enregistrant les taux de pauvreté les plus élevés, vers sa partie Est où la pauvreté reste relativement limitée.

Ces mécanismes de redéploiements des populations dépendent étroitement de la recherche de meilleures conditions de vie, notamment la disponibilité/ qualité des moyens de transport ainsi que la recherche d'un travail plus décent.

Cette géographie des migrations est à l'origine d'une désertification démographique des régions profondes de l'intérieur, qui ne fait que maintenir le schéma des distorsions en Tunisie en aggravant la paupérisation de ces régions déjà considérablement défavorisées.

## Disparités en termes de capital humain

Ce facteur comporte trois variables : le nombre des élèves par classe en 1<sup>er</sup> cycle de base, le nombre d'enseignants par élève et la part de la population instruite.

Il s'agit de la dimension spatiale la moins inégalement répartie sur l'ensemble du territoire, avec un coefficient de variation de 4.6%, ce qui signifie que les gouvernorats s'écartent en général de moins de 5% de la valeur moyenne par ailleurs relativement élevée de l'indice (0.67).

Les gouvernorats les mieux lotis sont ceux du Sud-Est et du Sud-Ouest.

Gouvernorat	Capital Humain
Tataouine	0,73
Medenine	0,72
Kebili	0,71
Gabes	0,71
Tozeur	0,70
Gafsa	0,70
Tunis	0,70
Ben Arous	0,69
Le Kef	0,68
Monastir	0,68
Siliana	0,68
Manouba	0,67
Nabeul	0,67
Ariana	0,66
Sfax	0,66
Sousse	0,66
Mahdia	0,65
Bizerte	0,65
Sidi Bouzid	0,65
Jendouba	0,65
Béja	0,64
Zaghouan	0,64
Kasserine	0,62
Kairouan	0,61

## Disparités en termes de conditions du marché du travail

Ce facteur comporte quatre variables : les offres d'emploi, le taux de placement, le nombre d'entreprises, et le taux de chômage.

Cette dimension spatiale révèle des disparités très soutenues par rapport aux autres dimensions ; on lui associe le second coefficient de variation le plus important de 27% (les gouvernorats s'écartent en général de 27% de la valeur moyenne de l'indice soit 0.25).

Nous retrouvons une nette opposition entre les régions côtières et les régions intérieures. Les gouvernorats du littoral enregistrent un score moyen de 0.31, alors que ceux de l'intérieur obtiennent un score moyen de 0.19, soit 6 points en dessous de la moyenne nationale.

Gouvernorat	Capital Humain
Tataouine	0,73
Medenine	0,72
Kebili	0,71
Gabes	0,71
Tozeur	0,70
Gafsa	0,70
Tunis	0,70
Ben Arous	0,69
Le Kef	0,68
Monastir	0,68
Siliana	0,68
Manouba	0,67
Nabeul	0,67
Ariana	0,66
Sfax	0,66
Sousse	0,66
Mahdia	0,65
Bizerte	0,65
Sidi Bouzid	0,65
Jendouba	0,65
Béja	0,64
Zaghuan	0,64
Kasserine	0,62
Kairouan	0,61

## Disparités en termes de tension et profil du marché du travail

Ce facteur comporte cinq variables : Un indice de diversification des emplois, un indice de diversification du tissu économique, les demandes d'emploi, la taille moyenne des entreprises présentes et la part de l'emploi salarié.

Cette dimension spatiale révèle des disparités relativement contenues par rapport aux autres dimensions, le coefficient de variation de 12.6% signifie que les gouvernorats s'écartent en général de 13% de la valeur moyenne de l'indice soit 0.52.

En revanche, il y a une opposition entre les régions côtières et les régions intérieures.

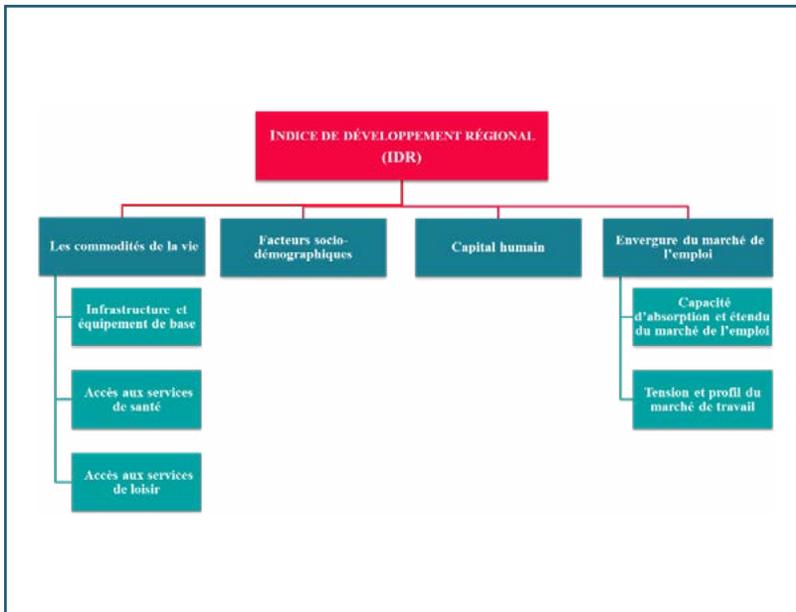
Les gouvernorats des régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest sont particulièrement handicapés au niveau de cette dimension avec une moyenne de 0.47 soit un écart de 5 points par rapport à la moyenne nationale.

Gouvernorat	Capital Humain
Ben Arous	0,65
Ariana	0,63
Tunis	0,62
Sousse	0,60
Monastir	0,59
Nabeul	0,58
Sfax	0,58
Zaghouan	0,54
Bizerte	0,53
Mahdia	0,52
Medenine	0,52
Manouba	0,50
Tozeur	0,50
Béja	0,49
Gabes	0,49
Siliana	0,48
Kebili	0,47
Gafsa	0,47
Sidi Bouzid	0,46
Le Kef	0,46
Jendouba	0,46
Kairouan	0,45
Tataouine	0,40

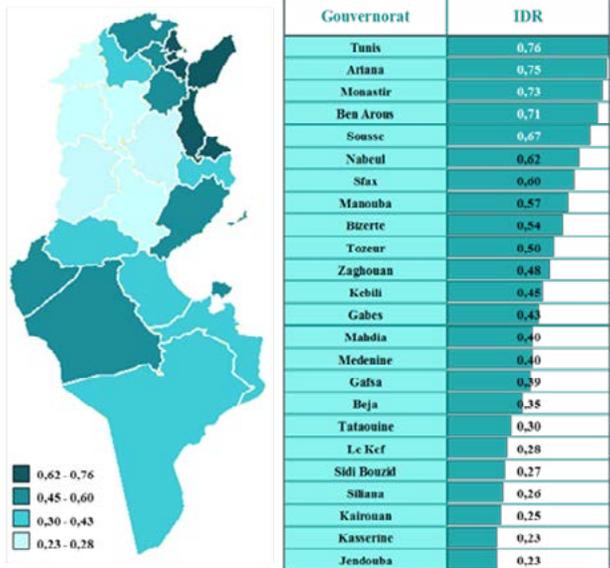
## Disparités en terme de développement : Indice de Développement Régional

L'indice de développement régional, tel que le montre le schéma ci-dessous est un indicateur composite qui mesure le degré de développement des régions en prenant en compte les dimensions précédemment présentées rassemblées en quatre composantes principales à savoir : les commodités de la vie, les facteurs socio-démographiques, le capital humain et l'envergure du marché de l'emploi.

Sa valeur (de 0 à 1) croit avec le développement régional.



### INDICE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL - 2015



Source : ITCEQ et INS 2016

Le classement des gouvernorats en fonction de l'Indice de Développement Régional, dénote d'une grande disparité entre les villes côtières, d'un côté, et les villes de l'intérieur de l'autre.

De même, il existe une forte prédominance du Nord-Est et du Centre-Est du pays avec Tunis, l'Ariana, Monastir, Ben Arous et Sousse qui arrivent en tête du classement en 2015.

Ce sont les villes de l'Ouest qui accusent le plus de retard en terme de développement et notamment les gouvernorats du Centre-Ouest et du Nord-Ouest avec Jendouba, Kasserine, Kairouan, Siliana, et Sidi-Bouzid, qui sont au plus bas du classement avec les IDR les plus faibles.

## **CONCLUSION :**

### **UNE FRACTURE SOCIALE ANCRÉE QUI DIVISE LA TUNISIE ET TRAVERSE SES GRANDES VILLES**

L'analyse précédente montre que les inégalités spatiales concernent globalement les mêmes régions et tracent une ligne de fracture qui sépare d'un côté la partie Est de la Tunisie de la partie Ouest. De nombreux facteurs illustrent cette fracture : disponibilité des infrastructures et des équipements de base, accès aux services de santé, facteurs socio-démographiques, capital humain et profil du marché du travail.

Pour certains aspects (desserte en eau potable, branchement au réseau d'assainissement, alimentation en gaz naturel ; etc.), la fracture se prolonge pour englober la région Sud-Est du pays.

## Inégalités Intra-régionales :

Si les inégalités inter-régionales, démontrent une forte opposition entre les régions du littoral d'un côté et les régions de l'intérieur et du Sud du territoire de l'autre, la réalité des inégalités intra-régionales est toute autre.

En effet, se basant sur l'indice de Gini, outil le plus utilisé dans la comparaison de la distribution des revenus ou des dépenses de consommation par habitant dans un espace régional donné, on remarque qu'en Tunisie :

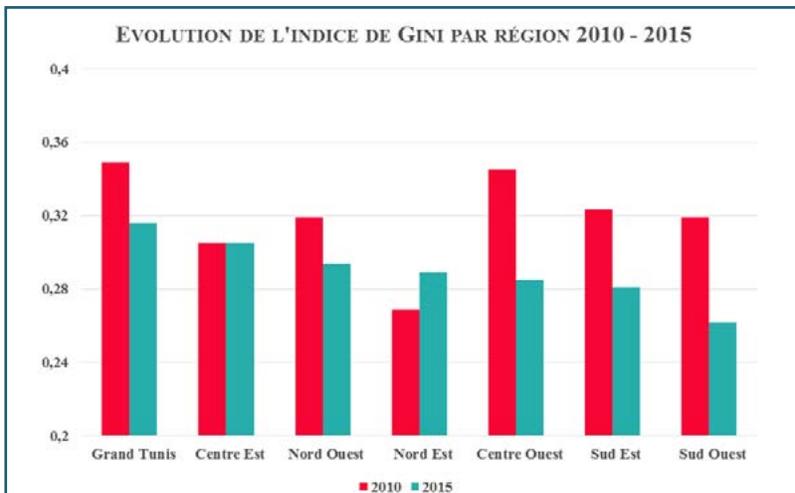
Le Grand Tunis et les régions Centre-Est et Nord-Est figurent parmi les 4 régions où les inégalités inter-régionales sont les plus significatives enregistrant, respectivement un indice de Gini de 0.316, 0.305 et 0.289.

Région	Indice de Gini
Grand Tunis	0,316
Centre-Est	0,305
Nord-Ouest	0,294
Nord-Est	0,289
Centre-Ouest	0,285
Sud-Est	0,281
Sud-Ouest	0,261

Ceci renvoie à la grande disparité de répartition des dépenses de consommation entre individus dans les zones les mieux loties en terme de développement régional<sup>2</sup>. Il est donc aisé de conclure que les inégalités les plus prononcées se situent dans les plus grandes villes du pays.

La fracture sociale n'est par conséquent pas uniquement régionale, elle traverse également les grandes agglomérations et touche plus particulièrement le milieu périphérique des grandes villes (Tunis, Sousse, Sfax, etc.)

<sup>2</sup> L'Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des ménages cherche à dégager les éléments d'appréciation quantitatifs sur le niveau de vie des ménages Tunisiens à travers les acquisitions et les dépenses de consommation. Cette enquête sert de base d'appréciation des inégalités entre les délégations et les gouvernorats au niveau de l'ensemble des chapitres qui conditionnent le niveau de vie. Elle ne comporte pas de volet propre aux revenus des ménages. De ce fait, l'indice de Gini est calculé à partir de la distribution des dépenses de consommation et non celle des revenus.



La région du Nord-Ouest, enregistre, elle aussi, un indice des plus élevés. L'inégalité de répartition des dépenses est imputée dans cette région à la prépondérance du milieu rural, milieu dans lequel les revenus enregistrés sont parmi les plus faibles dans le pays.

La baisse de l'indice de Gini observée entre 2010-2015 indique une diminution globale des inégalités intra-régionales en matière de distribution des dépenses de consommation dans la majorité des régions.

Mais cette évolution reste lente pour les différentes régions avec de bonnes progressions uniquement dans le Centre-Ouest et Sud.

L'indice augmente dans la région Nord-Est, ce qui signifie que les inégalités au niveau des dépenses dans cette région se sont accentuées avec le temps.

## **PARTIE II**

---

Axes d'intervention prioritaire :  
Perceptions et Diagnostic ciblé  
des inégalités

## CHOISIR DES AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRE

Le diagnostic précédent montre un énorme « gap » entre les parties Est et Ouest du pays.

Alors que les régions de l'intérieur font du surplace dans les meilleurs des cas, en matière de développement sinon régressent dans la majorité des indicateurs, les régions côtières, et notamment les régions du Grand Tunis et du Centre-Est ont une avance significative sur l'ensemble des aspects inégalitaires diagnostiqués.

En effet, il existe une ligne de démarcation claire séparant les deux Tunisie : celle du littoral et celle des régions intérieures et du Sud, en matière de développement socio-économique sur l'ensemble des axes. Ces deux Tunisie qui ne se rejoignent que pour compter les morts<sup>3</sup>.

Cette Tunisie de l'intérieur et du Sud s'impatiente par rapport à la situation sociale et aux inégalités territoriales. Son mécontentement est exprimé à travers des mouvements sociaux répétitifs qui, régulièrement, prennent de l'ampleur et débordent les autorités. Compte tenu de cet état de tension, il n'est pas envisageable d'engager des réformes ou des actions sociales d'envergure dans le pays sans apaiser cette tension et répondre, n'était-ce que partiellement, à ses attentes. Sans cela, toute action se trouvera confrontée au risque d'une désapprobation populaire qui la rendrait inefficace et la vouerait à l'échec.

Par ailleurs, la longue liste d'inégalités diagnostiquée ci-haut appellerait des rattrapages en termes de justice et d'égalités sociales au niveau de la quasi-totalité des aspects présentés, en s'attaquant en même temps à l'ensemble des sources d'inégalités.

Une telle approche exhaustive risquerait de disperser les efforts et d'induire la mise en avant de très nombreuses mesures qui resteraient éparpillées, plates et sans hiérarchisation ou priorisation. En plus de disséminer les efforts et de limiter les possibilités de réaliser

<sup>3</sup> Habib Touhami, économiste Tunisien, Août 2014.

des avancées tangibles, eu égard à la rareté des moyens dont dispose l'Etat, une telle approche laisse, auprès de la population, une impression de stagnation de la situation, de nature à exaspérer encore plus les tensions.

C'est pour cela que, sans rien enlever à l'importance des multiples aspects inégalitaires précédemment diagnostiqués, nous préconisons, dans cette étude, de se focaliser sur des axes d'intervention prioritaires et d'y concentrer les moyens et les efforts, afin de réaliser des percées concrètes capables d'impulser une dynamique positive, de recueillir l'adhésion populaire et de créer un effet d'entraînement pour les autres aspects inégalitaires. Tout en s'attaquant aux vraies inégalités sociales, il y a lieu alors de tenir compte de la perception et des attentes populaires.

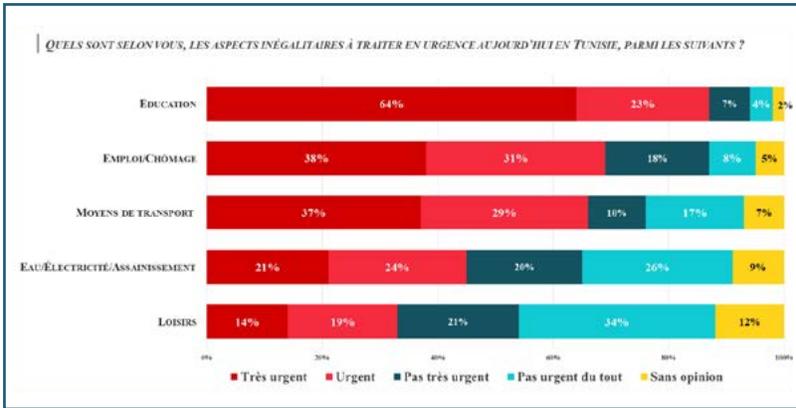
## **PERCEPTION ET ATTENTES POPULAIRES**

### **Priorisation des aspects inégalitaires : attentes populaires**

Interrogée sur les aspects inégalitaires à traiter en priorité en Tunisie, l'opinion publique considère que l'éducation, l'emploi et le chômage ainsi que les moyens de transport constituent les aspects inégalitaires les plus urgents.

L'éducation est classée première dans la liste des préoccupations de l'opinion publique Tunisienne avec 88% qui considèrent que les inégalités en matière d'éducation doivent être traitées en urgence. Les inégalités en matière d'emploi/chômage sont toutes aussi importantes avec 69% de l'opinion publique les estiment prioritaires, suivies des inégalités en matière de moyens de transport (66% qui les considèrent prioritaires).

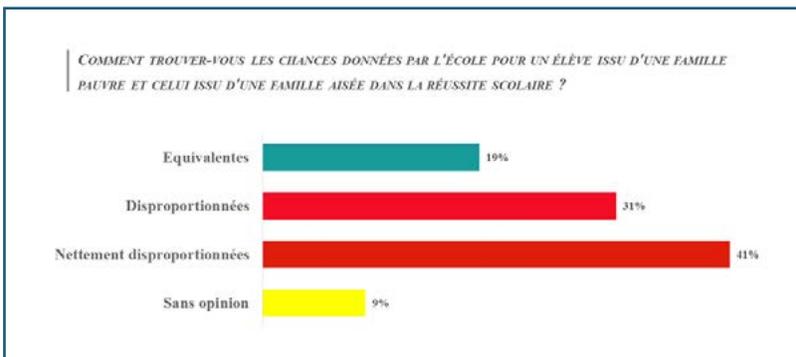
Les inégalités en termes de branchement aux réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement et d'accès aux loisirs sont, quant à elles, considérées moins prioritaires par l'opinion publique.



## L'égalité des chances dans le système éducatif : une priorité sociale

Concernant la question de l'égalité des chances dans la réussite scolaire, l'opinion publique considère dans sa majorité, avec 72% de l'ensemble des interviewés, que ce principe n'est plus respecté en Tunisie.

41% considèrent même que les chances de réussite d'un enfant issu d'une famille pauvre, sont nettement disproportionnées par rapport à celles d'un élève issu d'une famille aisée.



Une très large majorité de l'opinion publique (72%) considère que la réussite scolaire n'est plus synonyme de réussite sociale ; ainsi, le système éducatif, qui faisait jadis la fierté du pays, ne remplit plus son rôle d'ascenseur social en Tunisie.

## **CHOIX DES AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES**

Afin d'initier une dynamique positive et de redonner espoir, nous proposons de choisir les axes d'intervention sur la base des deux critères suivants :

- l'impact sur la réalité et sur la perception et les attentes populaires
- la faisabilité des interventions et des actions à mener, ce qui englobe la facilité, la rapidité et le coût de leur mise en œuvre

Dans ce cadre, et sans rien enlever à l'importance des moyens dits « de bien-être », tels que l'accès à l'eau potable et aux réseaux d'assainissement, l'accès et la qualité des services de santé, l'accès aux loisirs, etc., nous considérons que, dans l'état actuel de la Tunisie, il est plus prioritaire aujourd'hui de favoriser l'égalité dans les moyens d'autonomisation des individus.

En effet, la Tunisie a déjà réalisé, sur les dernières décennies, des avancées considérables dans l'amélioration des conditions de bien-être et a atteint des niveaux au-delà desquels l'amélioration a désormais un coût relativement élevé.

Sur la base de tout ce qui précède, nous proposons alors d'investiguer, dans ce qui suit, les trois axes d'intervention suivants :

- l'éducation
- l'employabilité et la formation professionnelle
- l'infrastructure et la connectivité

## **PREMIER AXE D'INTERVENTION PRIORITAIRE : L'ÉDUCATION**

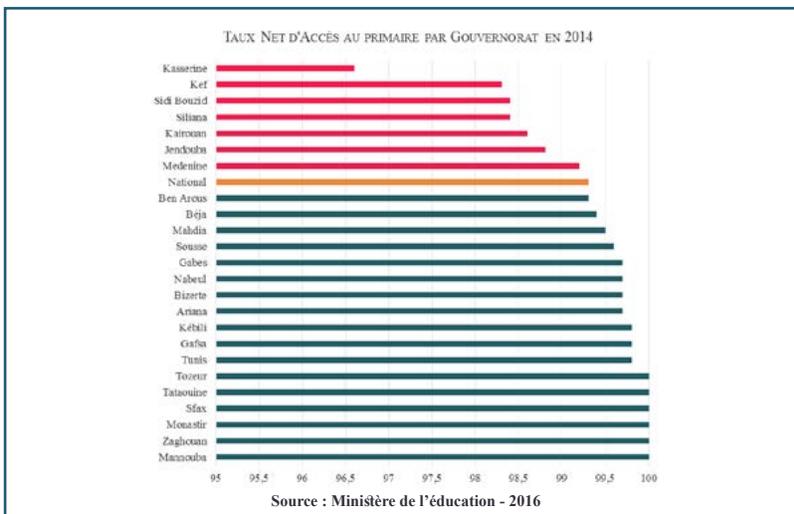
L'éducation publique, accessible et gratuite contribue significativement à l'égalisation des chances d'accéder à une instruction et à une qualification. Si elle est susceptible de le faire, elle ne le fait toutefois pas pour tous, notamment avec le développement et la persistance de l'inégalité des chances d'obtenir un diplôme en fonction de l'origine sociale des individus. Avec le développement de l'enseignement privé et l'érosion de la qualité de l'enseignement public, la tendance au renforcement de l'influence déterminante des revenus des parents sur les parcours scolaires se confirme. De ce fait, les inégalités de conditions (économiques) consolident et renforcent les inégalités des chances qui à leur tour perpétuent les inégalités économiques de demain.

Le changement de la réalité des inégalités dans notre pays doit nécessairement prendre appui sur les perspectives d'amélioration des conditions d'accès à une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire national. Un système éducatif à la fois équitable et de qualité qui donne à tous, sans exclure quiconque, les atouts liés à l'instruction est sans aucun doute l'un des leviers d'équité sociale les plus puissants.

Compte tenu de son importance eu égard aux rattrapages requis dans la mise à niveau des populations victimes d'inégalités, nous allons entamer notre diagnostic par les inégalités en matière d'éducation.

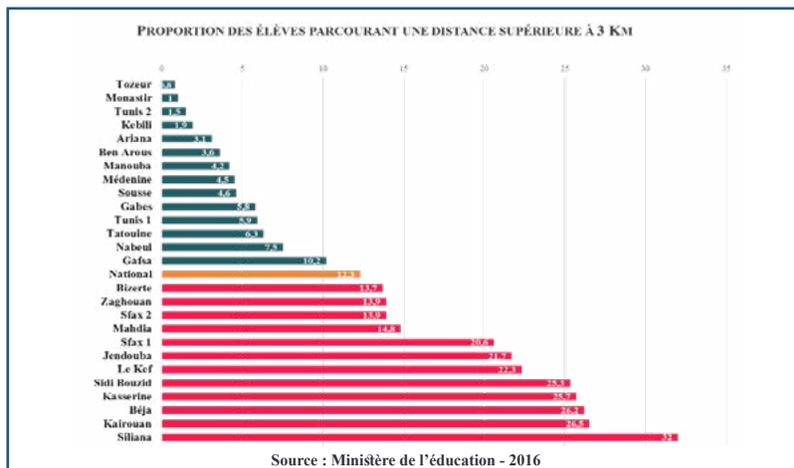
### **Accès à l'école et qualité de l'enseignement**

Avant d'entamer une analyse qualitative du système éducatif tunisien, il est primordial d'appréhender celle du volet accès



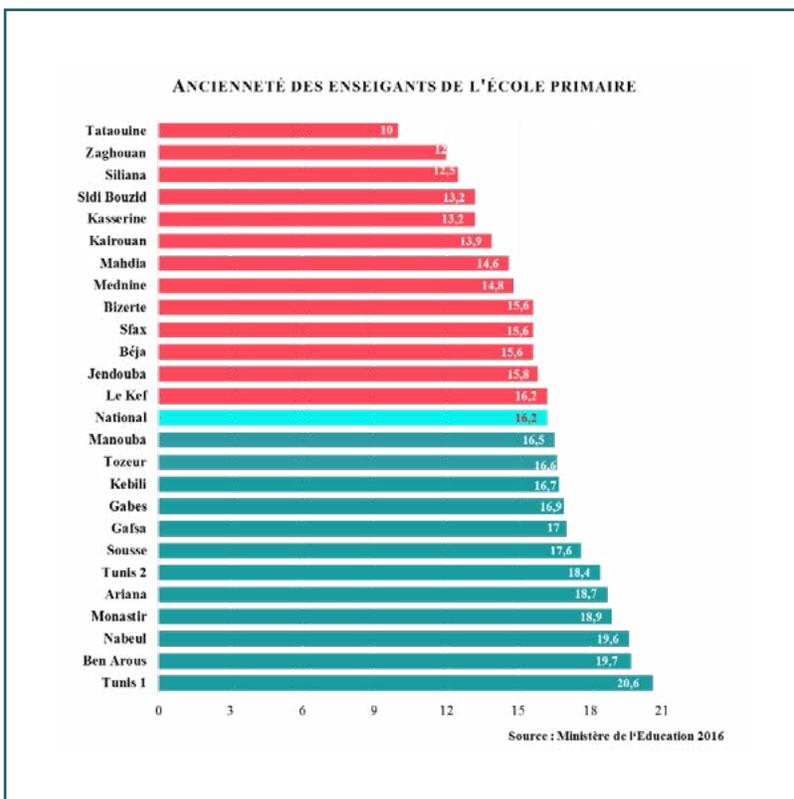
En effet, l'accès à la scolarisation est hautement déterminant du devenir des individus, conditionnant inévitablement leurs statuts, emploi et niveau de vie à l'âge adulte.

En Tunisie, et puisque l'enseignement est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, les taux d'accès à l'école primaire sont élevés et dépassent les 95% dans toutes les régions. Ceci n'exclut point qu'un certain nombre d'enfants n'ont pas accès à l'école primaire, notamment dans les régions intérieures du pays (Kasserine, Le Kef, Sidi Bouzid, Siliana).



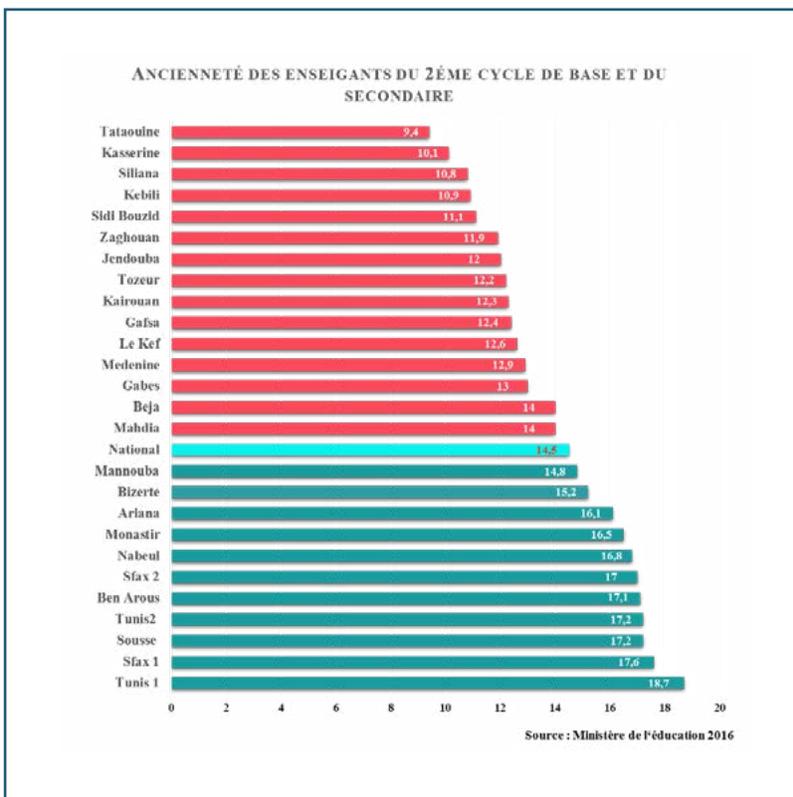
La distance d'accès à l'école est l'un des facteurs à l'origine de cette défaillance en matière d'accès à l'école, puisque la proportion d'élèves parcourant plus de 3 Km pour atteindre leurs écoles peut atteindre les 32% comme à Siliana.

Toutes les villes du Nord-Ouest et celles du Centre-Est affichent des proportions supérieures à 20%.



S'agissant de la qualité des cours administrés, c'est la moyenne du nombre d'année d'ancienneté des enseignants qui est ici utilisé puisqu'elle renseigne, le plus souvent, sur leur niveau de compétences et notamment sur leurs capacités pédagogiques.

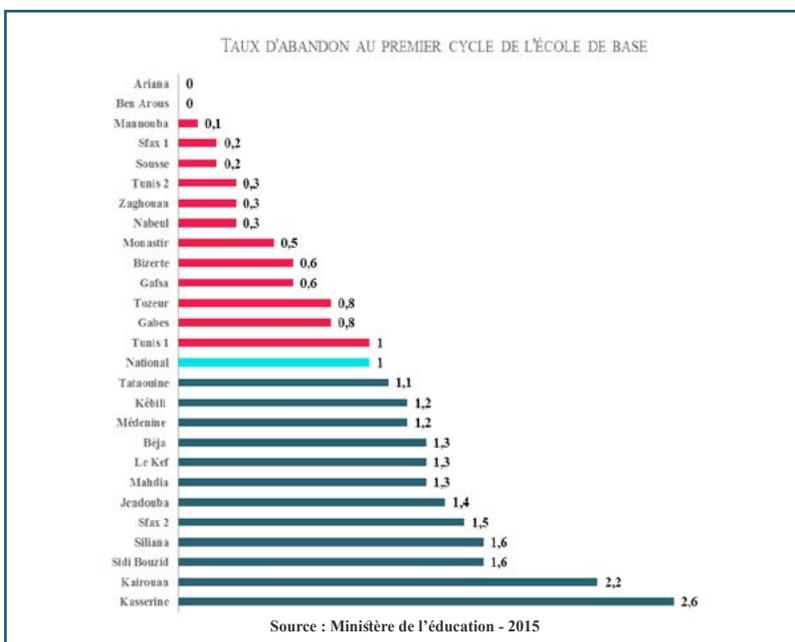
Cet indicateur prouve qu'il existe un écart d'ancienneté des enseignants entre les différents gouvernorats et par conséquent une inégalité en matière de qualité de l'enseignement reçu.



Le déploiement des enseignants ainsi exposé dans les graphes suivants, sur l'ensemble des cycles prouve que les enseignants les plus expérimentés ont tendance à s'installer dans les régions côtières (Grand Tunis, Sfax, Sousse). Les élèves des villes de l'intérieur sont donc handicapés par une qualité moindre due au manque d'expérience de leurs enseignants et notamment dans le 2<sup>ème</sup> cycle de l'école de base et le secondaire.

## Déscolarisation prématurée

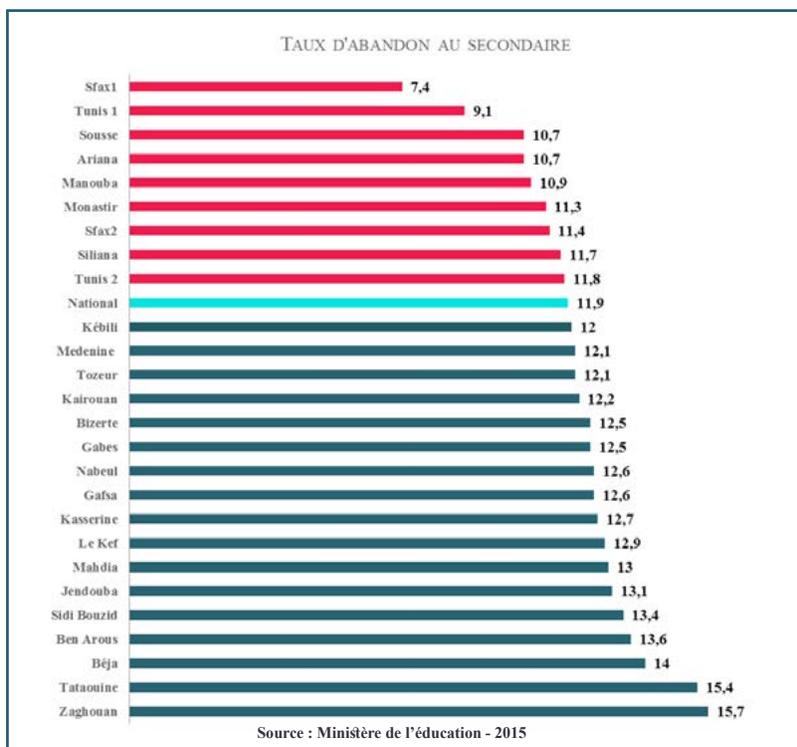
L'abandon scolaire est l'un des indicateurs les plus pertinents quant à l'évaluation de la performance du système éducatif. Et bien que celui-ci ne soit pas très élevé en Tunisie, avec des moyennes nationales inférieures à celles enregistrées en Afrique subsaharienne ou en Amérique latine, il n'en demeure pas moins que certains gouvernorats, notamment ceux de l'intérieur affichent des taux élevés. Ceux-ci doivent être pris au sérieux notamment quand il est établi que les principales causes du décrochage scolaire prématuré sont d'ordre matériel, (Incapacité de payer les frais de scolarité, revenu instable du chef de famille...) mais aussi social (niveau de scolarisation des parents, milieu d'habitation...).



Le taux d'abandon au premier cycle de l'école de base est très inégalitaire selon les gouvernorats ; il augmente dans les régions de l'intérieur et dépasse les 2% dans certaines zones (Kasserine, Kairouan).

Le taux d'abandon au secondaire est tout aussi inégalitaire selon les gouvernorats.

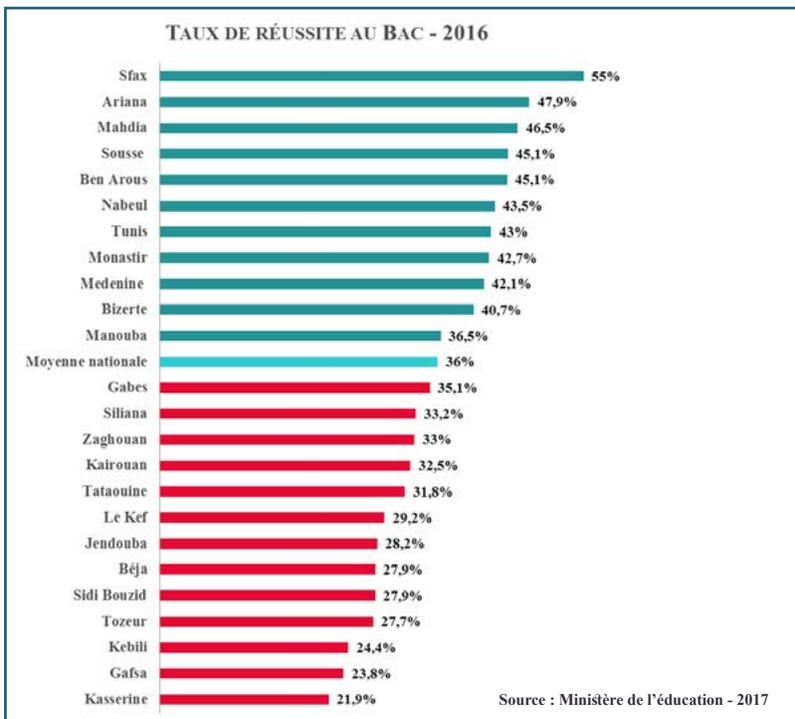
Les régions de l'intérieur du pays en sont les plus touchées avec des taux qui se situent globalement en dessous de la moyenne nationale (exception faite de Siliana).



L'abandon au secondaire dans la partie Ouest du pays concerne presque un élève sur huit (11,9%).

## Réussite au baccalauréat et orientation post-bac vers les filières d'excellence

Les taux de réussite au baccalauréat en 2016, montrent une forte disparité entre les gouvernorats, pouvant même varier du simple au double.



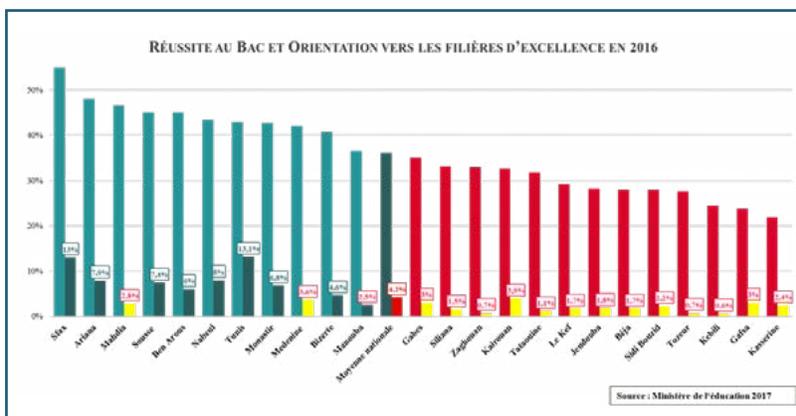
Le taux de réussite le plus élevé a été enregistré à Sfax avec 55%, alors que celui de Kasserine, Gafsa et Kébili n'excède pas 25%.

Dans l'ensemble, les 11 gouvernorats en tête du classement avec des taux de réussite supérieurs à la moyenne nationale, l'ont tous été en 2012. Ils sont tous situés le long du littoral.

Les inégalités pourraient être encore plus prononcées entre les délégations et les lycées (les données ne sont pas rendues publiques par le ministère de l'éducation nationale).

Les disparités Est/Ouest au niveau des taux d'orientation vers les filières d'excellence (filières médicales, écoles d'ingénieur, grandes écoles de gestion) sont encore plus prononcées que celles relatives aux taux de réussite au bac

Un facteur 20 sépare le gouvernorat de Sfax (13%) de ceux de Kébili (0,6%), de Tozeur (0.7%) et de Zaghouan (0.7%).L'ensemble des gouvernorats du Nord-Ouest, enregistrent des taux qui ne dépassent pas les 2%.



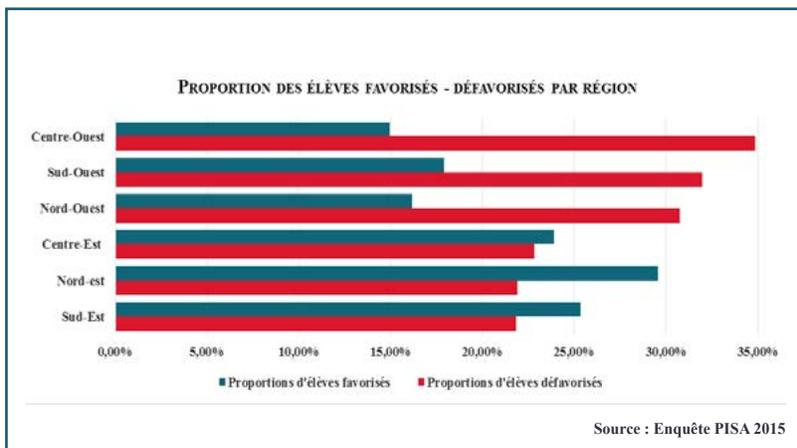
## Enquête Pisa : de l'égalité des chances dans la réussite scolaire à la défaillance des élèves

L'enquête internationale PISA (Program for International Student Assessment) sur les acquis des élèves constitue assurément une composante importante du système d'information destiné à éclairer les décideurs nationaux en les aidant à orienter leurs politiques éducatives et à faire évoluer leurs systèmes éducatifs.

PISA met particulièrement en évidence les disparités en terme d'acquis entre élèves et le caractère inéquitable ou pas du système éducatif concerné ainsi que le niveau de compétence ou de défaillance des élèves.

Afin d'évaluer l'égalité des chances en milieu scolaire, nous nous sommes basés sur l'indice de statut économique, social et culturel (ESCS) de cette enquête.

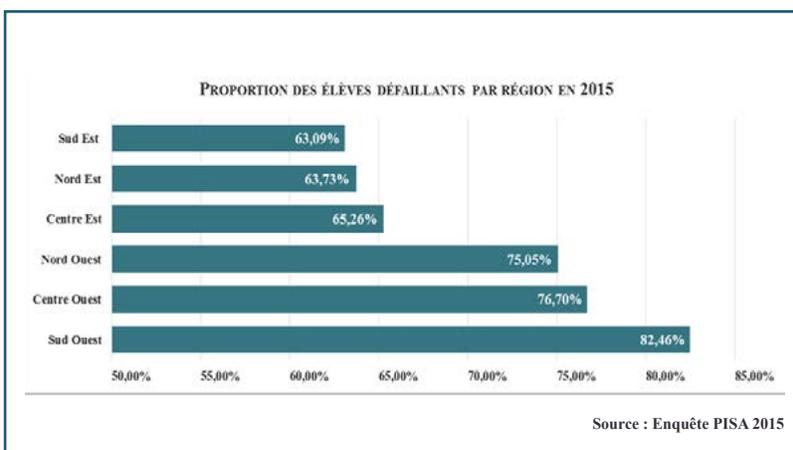
Cet indice socio-économique prend en compte plusieurs facteurs tels que le niveau de formation, le statut professionnel et le niveau de vie des parents ou encore le nombre de livres et autres ressources éducatives dont ils disposent chez eux. Il permet de calculer la proportion d'élèves défavorisés.



Les élèves sont considérés comme favorisés sur le plan socio-économique s'ils comptent parmi les 25 % d'élèves dont l'indice ESCS est le plus élevé dans leur pays ; les élèves sont considérés comme défavorisés sur le plan socio-économique s'ils comptent parmi les 25 % d'élèves dont l'indice ESCS est le moins élevé dans leur pays.

La comparaison entre les indices ESCS de chaque région, permet de constater que la partie Ouest et notamment la région Centre-Ouest du pays comptent les proportions les plus importantes d'élèves défavorisés.

S'agissant de la défaillance des élèves, l'enquête PISA considère le niveau 2 (sur un classement de 6 niveaux.) comme le seuil de compétence en culture scientifique (idem pour les mathématiques et la lecture). Les élèves qui atteignent ce niveau sont capables de s'appuyer sur des connaissances du contenu et des connaissances procédurales élémentaires pour identifier des explications appropriées, interpréter des données et déterminer la question au cœur d'une expérience scientifique simple. Tous les élèves devraient avoir atteint le niveau 2 à la fin de leur scolarité obligatoire. Ceux qui ne l'atteignent pas sont dits « défaillants ».



La proportion d'élèves défaillants est inégale selon les régions.

Encore une fois, c'est la partie Ouest du pays qui compte la plus grande proportion d'élèves défaillants, alors que toute la partie Est affiche les proportions les moins élevées.

## DEUXIÈME AXE D'INTERVENTION PRIORITAIRE : EMPLOYABILITÉ ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Le chômage représente un des problèmes majeurs de la Tunisie, avant et après la révolution. Le taux de chômage national stagne aux alentours des 15%. Le chômage augmente avec le niveau d'éducation ; il se situe en dessous de 10% parmi ceux qui n'ont achevé que l'enseignement primaire et avoisine les 40% au sein des diplômés du supérieur. Cela confirme d'une part l'inadéquation des formations avec les besoins du monde du travail et, d'autre part, la permanence d'une croissance peu génératrice d'emplois qualifiés.

L'employabilité, admise comme «l'aptitude de chacun à trouver et conserver un emploi, à progresser au travail et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle »<sup>4</sup>, représente le principal axe d'amélioration du niveau de correspondance entre offres et demandes d'emploi sur le marché tunisien. Trouver un débouché professionnel pour un jeune diplômé chercheur d'emploi est aussi un défi pour maintenir la cohésion sociale et la stabilité politique, et résorber la crise de confiance dans le système éducatif.

La formation professionnelle initiale et continue est la clé du développement de l'employabilité, car elle permet d'améliorer les compétences des employés, de les faire évoluer au sein de l'entreprise, ce qui réduit le taux de turn-over mais aussi le taux de chômage. L'évaluation de l'employabilité d'un salarié ne se limite pas à l'étude de ses diplômes et de ses compétences techniques, elle prend aussi en compte sa capacité à s'adapter, ses qualités humaines, son écoute et sa motivation. En Tunisie, un enseignement professionnel de qualité est une priorité politique.

### Emploi et chômage

Les taux de chômage sont très inégaux dans le pays. A l'exception du Kef et de Zaghouan, tous les gouvernorats affichant les taux de chômage les plus faibles (premier quartile) se situent à l'Est du pays.

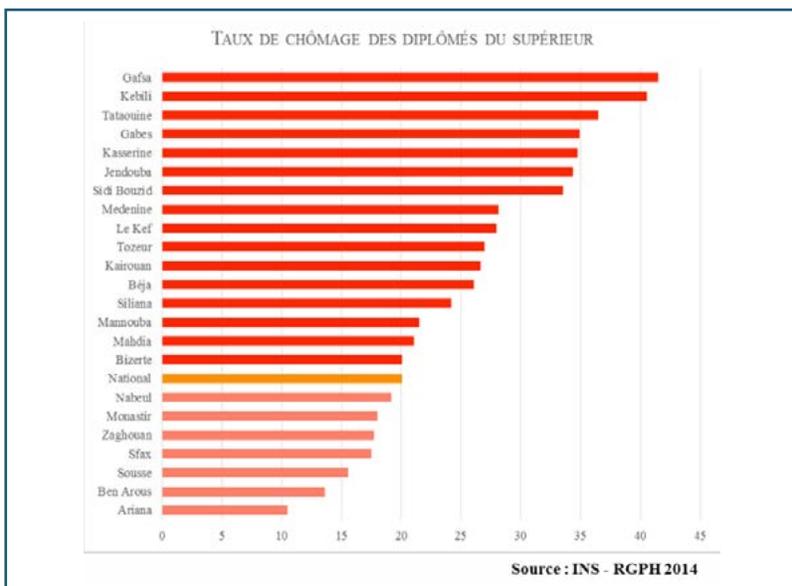
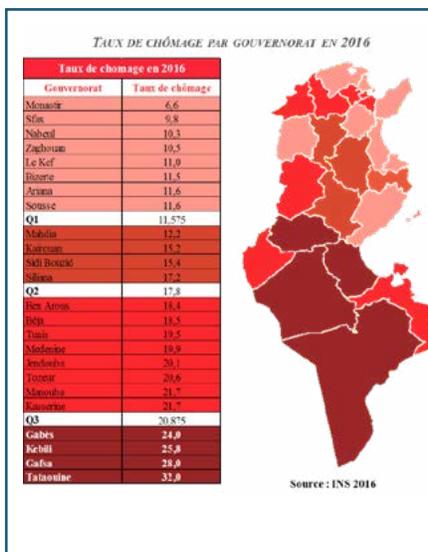
<sup>4</sup> Définition due à l'Organisation Internationale du Travail (OIT), voir Organisation Internationale du Travail. Rapport de la Commission de mise en valeur des ressources humaines – Juin 2000.

Les taux de chômage les plus élevés sont enregistrés dans les gouvernorats du Sud du pays, avec notamment 32% à Tataouine.

Le taux de chômage le plus faible est enregistré à Monastir.

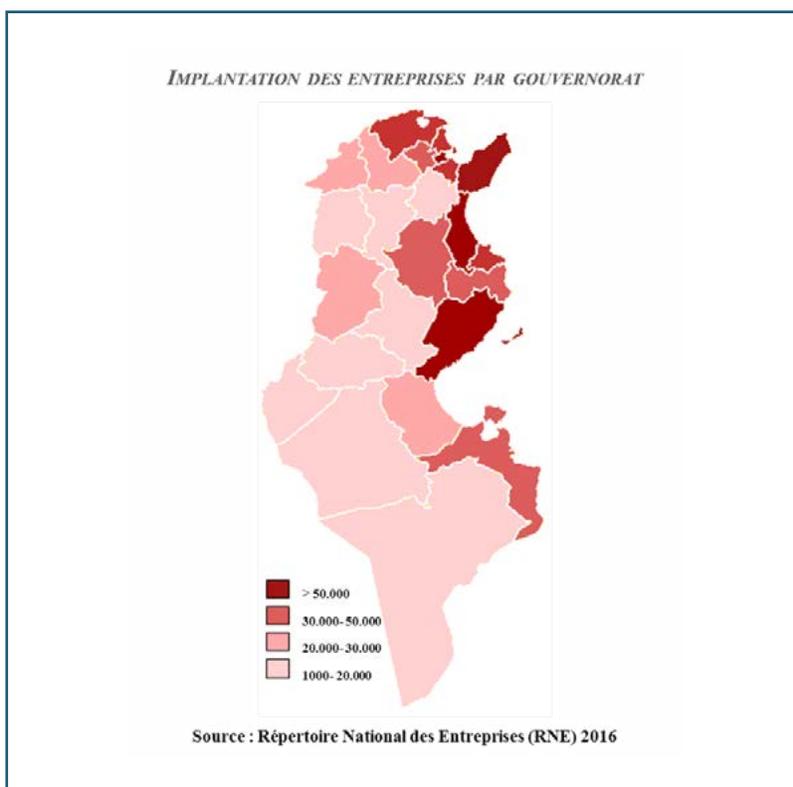
Le taux de chômage des diplômés du supérieur demeure tout aussi inégalitaire entre les zones côtières (Est du pays) et les zones de l'intérieur (Ouest du pays).

Le taux de chômage des diplômés du supérieur varie de 10 à 40% et atteint son maximum dans les gouvernorats du Sud: Gafsa, Gabès, Tataouine et Kébili.



Les taux de chômage montrent une grande disparité entre les parties Est et Ouest du pays. Pour analyser ce phénomène, nous nous penchons sur la dynamique des entreprises, principales sources d'offre d'emploi.

### Implantation géographique des entreprises et infrastructure dédiées :

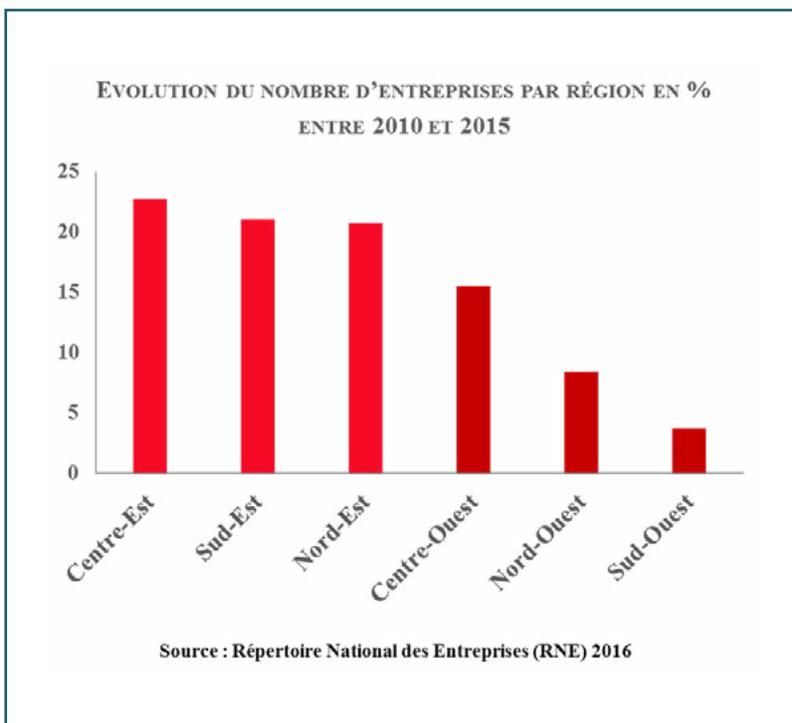


Le Répertoire National des Entreprises (RNE) permet de classer les entreprises selon leur implantation géographique et de dégager une carte du nombre d'entreprises par gouvernorat pour l'ensemble du territoire Tunisien.

Cette carte montre qu'il existe un immense décalage dans l'implantation des entreprises entre zones côtières (Est du pays) et zones de l'intérieur ou de développement régional (Ouest du pays).

La majorité des entreprises en Tunisie, sont implantées dans l'Est du pays. En effet, et à l'exception de Mahdia, chacun des gouvernorats du Centre-Est et du Nord-Est accueille plus de 30 000 entreprises.

A noter que, selon un rapport de la Banque Mondiale (La Révolution Inachevée, Mai 2014), «92% de toutes les entreprises industrielles se concentrent en Tunisie à une heure de route des trois plus grandes villes Tunisiennes : Tunis, Sfax et Sousse. Ces trois villes côtières sont le centre de l'activité économique représentant 85% du PIB du pays».



L'évolution du nombre d'entreprises entre 2010 et 2015 par gouvernorat révèle, toujours, un énorme décalage entre les parties Est et Ouest du pays, tel que le montre le graphe ci-contre.

Ainsi, ce sont les régions de l'Est qui enregistrent les taux d'évolution les plus importants.

La région du Sud-Ouest connaît une quasi-stagnation en nombre d'entreprises.

Les gouvernorats du Kef et de Gafsa quant à eux, ont même vu le nombre d'entreprises en place diminuer (évolution négative).

Gouvernorat	Nombre d'entreprises de télétravail implantées dans les centres régionaux
Médenine	28
Sousse	21
Kairouan	14
Monastir	15
Gafsa	4
Kasserine	7
Sidi Bouzid	5
Le Kef	3
Béja	4
Siliana	5
Tataouine	7
Jendouba	6
Kébili	3
Tozeur	5
Zaghouan	5

Source : Ministère des technologies de l'information et de la communication 2016

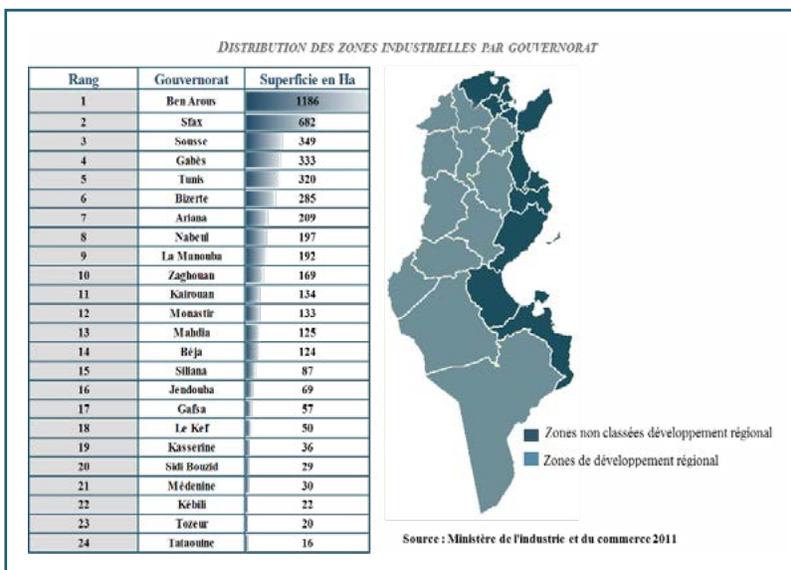
pour ce qui est de l'implantation géographique des entreprises de télétravail dans les 15 centres destinés à les accueillir, le décalage Est/Ouest persiste toujours, comme établi par le tableau ci-contre :

Les trois gouvernorats de la zone côtière (Médénine, Sousse Monastir) enregistrent à eux seuls plus de la moitié des entreprises implantées.

Onze gouvernorats de la zone intérieure (Zaghouan, Tozeur, Kébili, Jendouba, Tataouine, Siliana, Béja, Le Kef, Sidi Bouzid, Kasserine, Gafsa) enregistrent ensemble moins de la moitié des entreprises implantées.

L'infrastructure dédiée aux entreprises industrielles, via l'aménagement de zones industrielles par l'Etat, consacre la disparité Est/Ouest. En effet, tel que détaillé dans ce qui suit, la répartition des zones industrielles est très inégalitaire entre les différents gouvernorats.

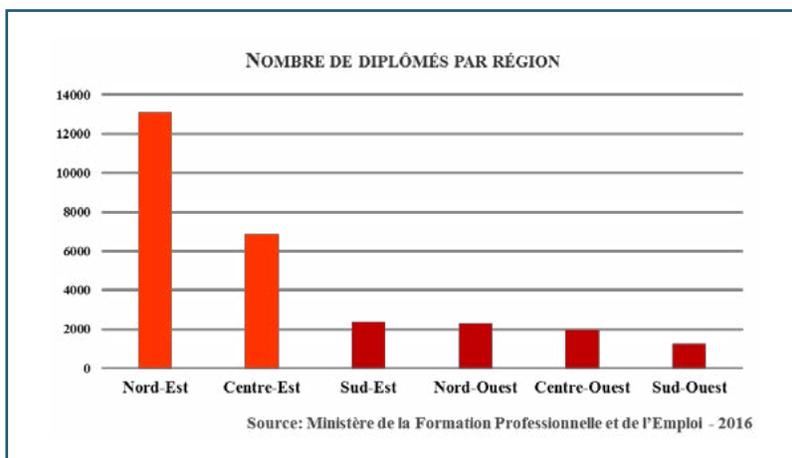
Ben Arous (qui concentre les zones industrielles du Grand Tunis) occupe le premier rang, avec 1186 hectares de zones aménagées, suivi de Sfax avec 682 hectares. Alors que les zones industrielles aménagées se concentrent dans les zones côtières, autour des trois villes de Tunis, Sousse et Sfax, 10 gouvernorats du Sud et de l'intérieur totalisent, ensemble, moins de 500 hectares de zones industrielles aménagées.



## Formation Professionnelle :

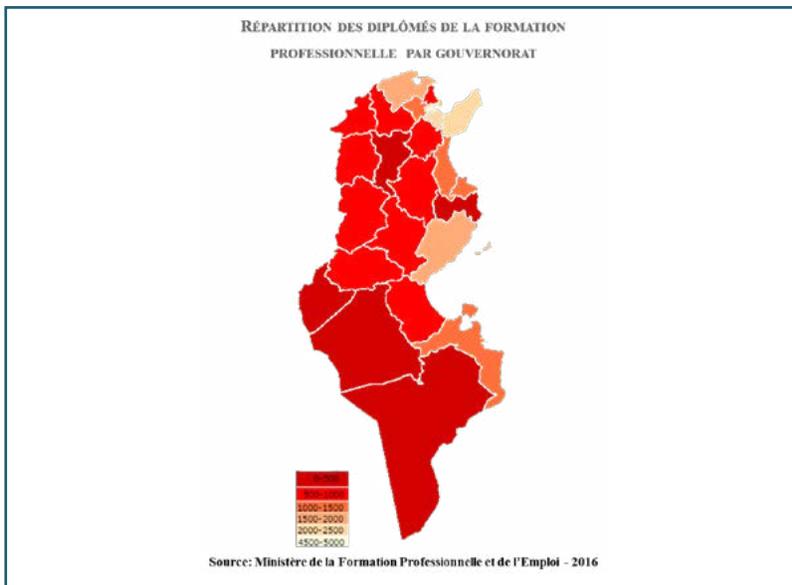
La formation professionnelle représente une des voies de réduction du chômage, notamment celui des jeunes diplômés. Les inégalités territoriales en la matière peuvent expliquer en grande partie les taux de chômage élevés enregistrés dans certaines régions.

Les diplômés de la formation initiale publique représentent en 2014, 88,6% du total des diplômés et sont en majorité des hommes (64%). La formation est sanctionnée par un Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP), Brevet de Technicien Professionnel (BTP) ou Brevet de Technicien Supérieur (BTS). D'autres diplômés reçoivent des certificats de compétence, de formation professionnelle ou de fin d'apprentissage.



La répartition des diplômés de la formation initiale publique par région montre de grandes disparités entre la partie Est (régions côtières) et la partie Ouest du pays (intérieur du pays).

Rien que dans le Nord du pays, les diplômés à l'Est sont 6 fois plus nombreux que les diplômés à l'Ouest.

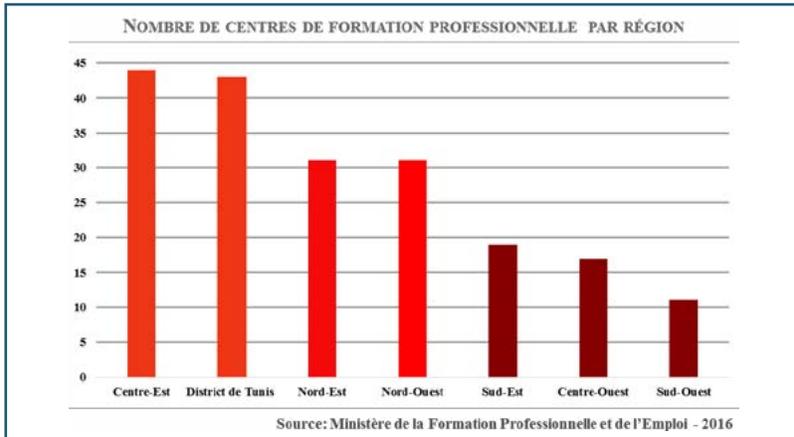


La répartition des diplômés de la formation initiale publique par gouvernorat confirme les disparités entre les gouvernorats de la partie Est (régions côtières) et ceux de la partie Ouest (intérieur du pays)

Tous les gouvernorats de l'intérieur du pays enregistrent moins de 1000 diplômés, avec un minimum de 285 à Tozeur, alors que les gouvernorats de la zone côtière (à l'exception de Mahdia et de l'Ariana) enregistrent systématiquement plus de 1000 diplômés, avec un maximum de 4577 à Tunis.

En moyenne, un gouvernorat de la zone côtière enregistre près de 1800 diplômés, alors qu'un gouvernorat de l'intérieur enregistre en moyenne moins de 600, c'est-à-dire 3 fois moins.

## Centres de formation technique professionnelle :



62

L'ensemble des établissements de formation initiale dans le secteur public ont une capacité d'accueil de 51.098 postes de formation pour 196 centres en 2014.

Les centres de formation technique professionnelle sont inégalement répartis sur le territoire :

La région Centre-Est compte 4 fois plus de centres que la région Sud-Ouest

Au Nord, au Centre et au Sud, les régions à l'Est comptent systématiquement plus de centres que les régions à l'Ouest.

## **TROISIÈME AXE D'INTERVENTION PRIORITAIRE : INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ**

D'aucuns n'ignorent les effets d'entraînement liés aux infrastructures économiques, permettant de relier les entreprises entre elles et d'en rapprocher la main d'œuvre, facilitant de la sorte la coordination entre les acteurs.

Bien que leurs effets précis prètent à controverse, tantôt qualifiés de moteur de développement tantôt d'investissement de soutien, il n'existe pas de doutes quant à l'utilité du facteur infrastructurel en matière de croissance économique, aussi bien au niveau régional que national.

Le plus grand frein associé aux investissements publics en infrastructures économiques reste celui de la lourdeur des investissements liés à ce type d'infrastructures. Et ce sont les régions enclavées qui en pâtissent le plus.

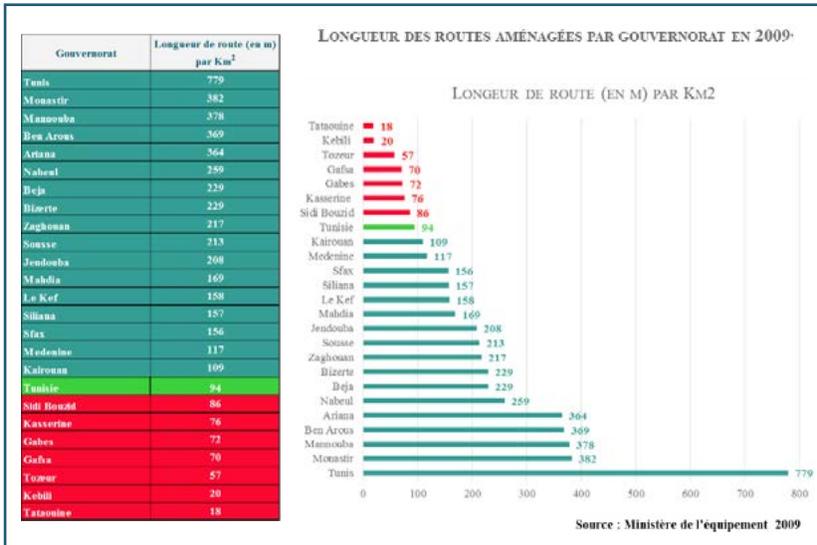
Les coûts élevés de tels investissements indispensables pour une meilleure mobilité des acteurs et une connexion plus fluide entre eux, se réduisent considérablement dès lors que l'on vient greffer les Tics sur la connectivité traditionnelle reposant sur des actifs matériels. Par conséquent le désenclavement des régions intérieures devient plus aisé et le principe de connectivité retrouve de la souplesse et de l'efficience.

On peut distinguer plusieurs types de connectivité. Deux nous semblent particulièrement importantes pour les régions de la Tunisie : la connectivité terrestre, qui renvoie au réseau routier et ferroviaire, et la connectivité numérique qui renvoie à l'utilisation des TICs et des techniques de communication.

## Connectivité terrestre : réseau routier et ferroviaire :

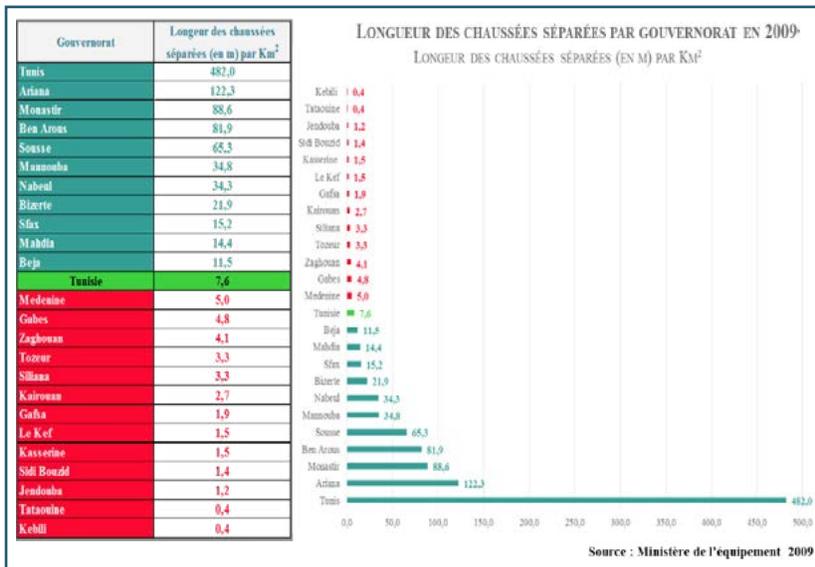
La connectivité des régions en Tunisie, sera analysée sur la base de la disponibilité des infrastructures routières et ferroviaires.

Le réseau routier, reflète une grande distorsion régionale en matière de répartition des investissements publics.



A cet égard, l'allocation par gouvernorat en termes d'investissements publics en infrastructure routière indique une forte disparité de la répartition spatiale de ces investissements entre d'un côté le Nord-Est et le Centre-Est du pays et de l'autre côté le Centre-Ouest et le Sud du pays. En effet la longueur des routes aménagées par Km<sup>2</sup> pour les gouvernorats de Sidi-Bouزيد, Kasserine, Gabes, Gafsa, Tozeur, Kébili et Tataouine est largement en dessous de la moyenne nationale.

La longueur de route ramenée à la superficie est à Kébili près de 20 fois inférieure à celle de Monastir.

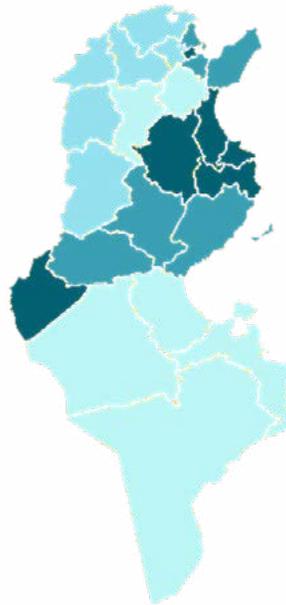


De même, l'indice de chaussées larges par gouvernorat affiche des inégalités au niveau de la qualité d'aménagement du réseau routier pour le district de Tunis et le Centre-Est en comparaison au reste du pays.

Ainsi, il est avéré qu'un gouffre sépare les grandes agglomérations de la côte des régions intérieures du pays.

### LONGUEUR DES ROUTES REVÊTUES PAR GOUVERNORAT EN 2009

Indice de Routes Revêtues par Gouvernorat	
Gouvernorat	% de Routes Revêtues
Mahdia	100,00%
Tozeur	100,00%
Sousse	99,94%
Tunis	99,52%
Monastir	99,03%
Kairouan	97,82%
<b>Q1</b>	<b>97,82%</b>
Sidi Bouzid	97,82%
Ariana	95,69%
Nabeul	94,86%
Sfax	94,84%
Ben Arous	94,68%
Gabès	94,33%
<b>Q2</b>	<b>94,18%</b>
Jendouba	94,03%
Bizerte	93,89%
Kasserine	91,62%
Le Kef	91,56%
Beja	88,87%
Mannonba	86,47%
<b>Q3</b>	<b>86,11%</b>
Siliana	85,03%
Zaghouan	81,78%
Gabès	71,31%
Kebili	63,65%
Médenine	54,75%
Tataouine	20,82%



Source : Ministère de l'équipement 2009

L'indice de routes revêtues par gouvernorat ne fait que confirmer la fracture précédemment diagnostiquée puisqu'il affiche des inégalités au niveau de la qualité d'aménagement du réseau routier pour le district de Tunis et le Centre-Est en comparaison au reste du pays.

Ainsi par exemple, toutes les routes ou presque sont revêtues à Tunis et au Sahel, alors seule la moitié l'est à Médenine et le tiers à Tataouine.

Concernant le réseau d'autoroutes, et jusqu'en 2008, la desserte en autoroutes concernait presque exclusivement la partie Est du pays.

### INDICE LONGEUR (EN KM) D'AUTOROUTE PAR KM<sup>2</sup> EN 2008

Gouvernorat	Longeur d'autoroute en Km par KM <sup>2</sup>
Sousse	35,94
Ariana	27,30
Manouba	21,72
Ben Arous	20,89
Monastir	19,63
Nabeul	13,65
Tunis	12,43
Mahdia	11,13
Bizerte	10,62
Béja	10,16
Sfax	4,74

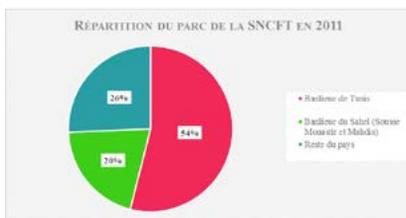
Source : Ministère de l'équipement 2009

Le gouvernorat de Béja, situé à l'Ouest, représentait une exception, avec 38 Km d'autoroutes et un indice de 10,62 Km au Km<sup>2</sup>.

La répartition du parc ferroviaire est très inégalitaire avec une concentration massive dans les zones côtières aux dépens des zones de l'intérieur.

Ainsi, 54% du parc de matériel roulant de la SNCFT (en 2011) était affecté à la banlieue de Tunis et 20% à la banlieue du Sahel (Sousse, Monastir et Mahdia). Les 26% restants servaient à desservir le reste du pays (en grandes lignes).

### RÉPARTITION DU PARC DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER TUNISIENS (SNCFT) PAR RÉGION



Zone	Nombre de trains
Banlieue de Tunis	122
Banlieue du Sahel (Sousse, Monastir et Mahdia)	46
Reste du pays	58

Source : Ministère du transport 2011

## Connectivité numérique : utilisation des Tics :

Régions/ Gouvernorats	Nbre d'accès à internet par ménage	Nbre d'ordinateur par ménage	Nbre de téléphone portable par ménage
Grand Tunis	44,2%	48,7%	98,6%
Nord Est	25,1%	29,2%	96,6%
Nord Ouest	16,1%	18,3%	94,5
Centre Est	30,4%	35,4%	97,4%
Centre Ouest	10,8%	14,2%	95,2%
Sud Est	27,4%	32,9%	98,2%
Sud Ouest	24,1%	29,9%	97,6%

Source : Tunisie Statistiques, 2014

Il existe de grandes disparités régionales en matière de connexion des ménages à internet.

En effet, alors que le taux d'accès internet par ménage dans le Grand Tunis est aux alentours de 45%, et varie dans les autres régions entre 25 et 30% il n'est que de 16.1% dans le Nord-Ouest et de 10.8% dans le Centre-Ouest

Concernant les ordinateurs disponibles par ménage, ces sont les même disparités qui sont observées avec un taux définissant le nombre d'ordinateurs par ménage dans le Grand Tunis de près de 50%, soit plus de trois fois ceux enregistrés dans les régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest où le taux est autour de 15%. Les autres régions affichent des taux qui varient entre 30 et 35%.

Les disparités précédemment observées disparaissent au niveau de l'utilisation de téléphones portables par ménage, puisque le taux définissant le nombre de téléphones portables par ménage est d'à peu près 95% dans l'ensemble des régions et est au-dessus de 93% dans tous les gouvernorats, ce qui nous amène à conclure que l'usage des téléphones portables s'est démocratisé.

Il est intéressant à ce niveau d'étudier les inégalités dans l'accès et l'utilisation des Tics entre les zones rurales et communales de chaque région.

Régions/ Gouvernorats	Communal			Rural		
	Nbre d'accès à internet par ménage	Nbre d'ordinateur par ménage	Nbre de téléphone portable par ménage	Nbre d'accès à internet par ménage	Nbre d'ordinateur par ménage	Nbre de téléphone portable par ménage
Grand Tunis	46,3%	50,6%	98,7%	18,9%	25,1%	97,6%
Nord Est	33,9%	38,8%	97,5%	8,3%	10,9%	95,1%
Nord Ouest	29,9%	33,9	97,1%	5,6%	6,4%	92,4%
Centre Est	37,5%	43,3%	97,9%	8,6%	11,4%	96%
Centre Ouest	24,8%	31,1%	97,5%	2,6%	4,2%	93,8%
Sud Est	33,2%	39,1%	98,6%	10%	14,3%	97,3%
Sud Ouest	29,8%	35,8%	97,9%	11,5%	15,4%	96,8%

Source : Tunisie Statistiques, 2014

Des différences significatives sont observées entre les milieux communal et urbain pour ce qui est de la connexion des ménages à internet ainsi que du nombre d'ordinateurs disponibles.

Les taux d'accès internet par ménage ainsi que ceux définissant le nombre d'ordinateurs par ménage varient considérablement en fonction du milieu d'habitation dans toutes les régions du pays.

Ceci étant, pour ce qui est de l'utilisation des téléphones portables, les différences sont infimes, avec des taux au-dessus de 92% dans le milieu rural de toutes les régions et de tous les gouvernorats. Par conséquent, la démocratisation de l'usage des téléphones portables est avérée dans l'ensemble du territoire et s'étend au milieu rural.

## CONCLUSION DU DIAGNOSTIC CIBLÉ

### Des inégalités qui s'accroissent au fur et à mesure que l'on s'engage dans le système éducatif

L'école, considérée depuis longtemps comme principal moteur de la mobilité sociale en Tunisie, n'assure plus son rôle d'ascenseur social et ne garantit plus le principe d'égalité des chances entre les différentes régions du pays.

Le diagnostic ciblé des inégalités dans le domaine de l'éducation montre cependant que l'égalité des chances existe globalement à l'entrée du système éducatif (taux d'accès à l'école primaire dépassant les 95% dans toutes les régions) <sup>5</sup>.

Les disparités qui existent alors au niveau de l'environnement éducatif (distance d'accès à l'école, qualité des cours et des enseignants, etc.) ne cessent de peser au cours des années de scolarité pour induire une inégalité dans la déscolarisation prématurée au niveau de l'école de base et du secondaire.

Un différentiel significatif touche ainsi le niveau des élèves dans les classes et s'accroît à mesure que l'on progresse dans le cursus scolaire pour donner lieu à des résultats disparates au niveau du baccalauréat et de l'orientation post-baccalauréat, notamment vers les filières d'excellence.

Agir post-baccalauréat, c'est trop tard ! Agir en amont de l'école primaire, c'est trop tôt ! C'est au niveau des cycles de base et du secondaire qu'il faudra concentrer les efforts pour réduire les inégalités.

## **Des diplômes qui ne garantissent plus l'emploi**

Souvent considérés comme un rempart contre le chômage, les diplômes ne garantissent plus, dans certaines régions de la Tunisie, l'accès systématique à un emploi.

Les détenteurs du baccalauréat, ou même d'un diplôme universitaire ne détiennent plus de certitude d'être embauchés à la fin de leurs cursus scolaire ou d'enseignement supérieur et ceci dépend étroitement de leurs villes de résidence et même de naissance.

Dans un récent rapport <sup>6</sup> intitulé « La discrimination positive : un principe constitutionnel à concrétiser pour l'emploi décent dans les régions », l'ITCEQ caractérise le lien de causalité de la répétition systémique des inégalités dans les mêmes régions du pays comme étant « l'effet de la région de naissance sur le devenir des individus ». Il y est fait état des conséquences négatives liées à la région de naissance, et le rapport établit, entre autres, et d'une façon qui ne supporte pas la polémique, que les chances d'être « occupé » à l'âge de 30 ans pour un Tunisien augmentent s'il est né dans les gouvernorats de Monastir, Zaghuan, dans le Grand Tunis ou Nabeul et diminuent s'il est né dans les gouvernorats de Tataouine, Gabès, Médenine et Kébili.

<sup>5</sup> Même si le phénomène des écoles primaires privées prend de plus en plus d'ampleur en Tunisie, en installant progressivement à un système à deux vitesses.

<sup>6</sup> Publié en avril 2017.

De même, le rapport établit que l'effet de la mobilité <sup>7</sup> sur « l'occupation » est négatif pour les demandeurs d'emploi nés dans le Grand Tunis, Sousse, et Monastir, et positif pour ceux nés dans les gouvernorats de l'intérieur (Jendouba, le Kef, Gafsa, Kébili, Kasserine, Sidi Bouzid, Gabes et Béja).

## **L'enclavement n'arrange point les choses**

Le manque significatif en investissements publics dans les villes de l'intérieur, notamment dans les infrastructures terrestres et numériques est en majeure partie responsable de la fracture territoriale avérée qui divise aujourd'hui le pays.

Cette fracture territoriale se traduit par un fossé de développement entre, d'un côté les régions côtières, affichant les plus hauts niveaux de développements et de l'autre les régions de l'intérieur avec une quasi-totalité d'indicateurs qui sont au rouge.

Le fossé qui s'est progressivement creusé, des décennies durant, entre les régions en Tunisie, n'a été que plus approfondi par l'exclusion des régions profondes toujours plus éloignées voir écartées des échanges et flux économiques.

## **Identification des zones d'intervention prioritaires ou comment briser le système de reproduction des inégalités**

Les gouvernorats qui affichent les plus mauvais résultats au niveau de l'accès à l'école et de la qualité des cours reçus, sont généralement ceux-là mêmes qui affichent les taux de chômage et de pauvreté les plus élevés et demeurent ceux-là mêmes qui accusent le plus de retard en matière de connectivité.

Afin de briser ce schéma reproductif des inégalités, il convient d'identifier les zones d'intervention prioritaire et d'y concentrer les efforts et les moyens ; il ne s'agit là que d'une activation du principe constitutionnel de discrimination positive envers les régions les plus déshéritées.

---

<sup>7</sup> Migration d'une région à l'autre.

## **PARTIE III**

---

Préconisations et recommandations

Dans cette troisième et dernière partie, nous proposons d'opter pour une démarche orientée, permettant de transformer les conclusions tirées de notre diagnostic ciblé en des recommandations opérationnelles.

Cette transformation, tout en intégrant les constats et propositions issus des diagnostics (approche technique), devra par la même, prendre appui sur une lecture globale de la situation générale du pays et tenir compte de la spécificité du contexte social actuel en Tunisie, des atmosphères générales, des moyens à disposition et de la facilité ou non de mise en œuvre.

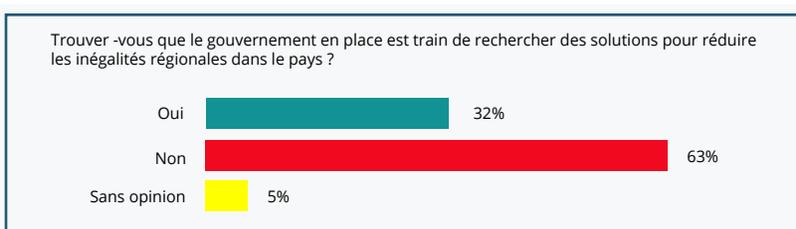
De ce fait, et puisque nos recommandations s'adressent à la fois aux pouvoirs publics, à la société civile ainsi qu'à toutes les parties prenantes à la problématique des inégalités en Tunisie, nous tenterons de marier l'approche technique et l'approche politique pour la mise en place de politiques publiques.

## LA PERCEPTION POPULAIRE COMME AIGUILLON

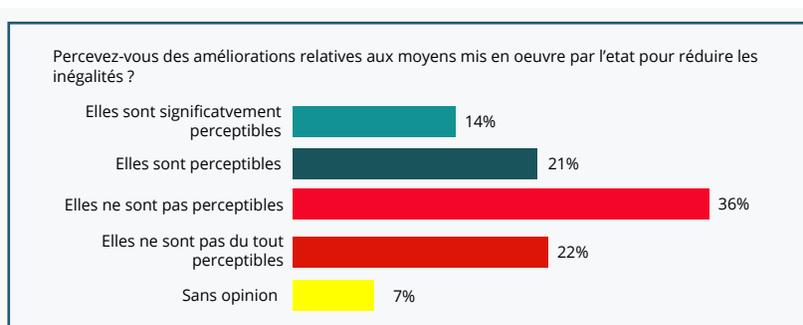
L'opinion publique revêt une importance particulière dans l'élaboration de politiques publiques dans un pays en transition démocratique comme la Tunisie.

Les résultats présentés dans la suite sont issus d'une enquête par sondage téléphonique réalisée pour les besoins de l'étude entre le 15 et le 18 janvier 2018 auprès d'un échantillon représentatif de la population Tunisienne âgée de 18 ans et plus, sélectionné selon la méthode des quotas : 800 personnes ont été interrogées par téléphone. On demande aux interviewés de se prononcer sur des questions relatives à l'évaluation et la perception des inégalités, ainsi que sur les solutions proposées pour les réduire.

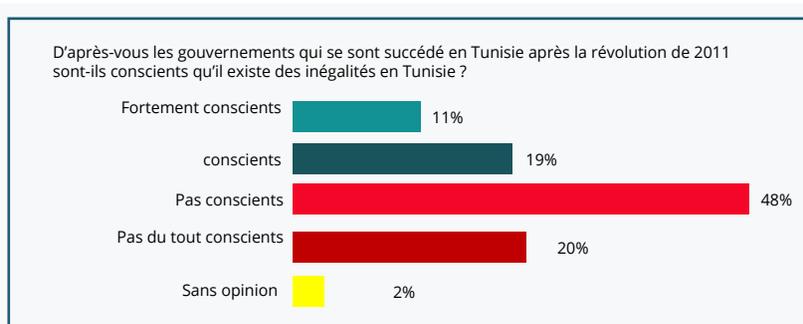
La révolution de 2010-2011 a érigé la question des inégalités sociales en problématique nationale de premier ordre. Les différents gouvernements ont tenté d'apporter des solutions à la problématique. Le graphe suivant montre cependant qu'une large majorité de l'opinion publique n'est pas convaincue par ces efforts entrepris.



Une majorité(58%) de l'opinion publique, trouve que les mesures adoptées par les pouvoirs publics afin de réduire les inégalités dans le pays, n'ont pas eu, jusque-là, d'effets perceptibles (voir graphe qui suit).



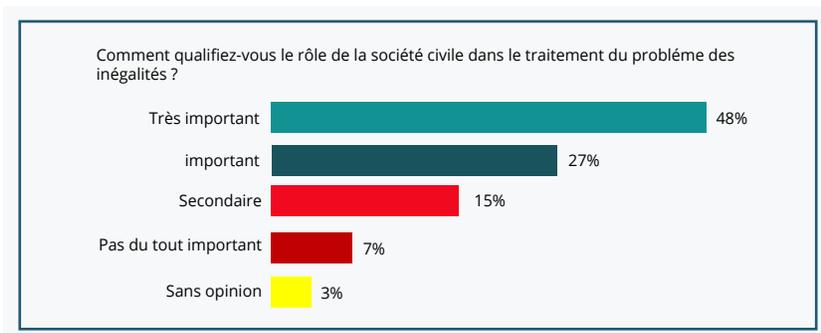
Une large majorité de l'opinion publique (68%) va jusqu'à penser que pouvoirs publics ne cherchent pas réellement de solution, voire qu'ils sont peu conscients de la gravité de la situation.



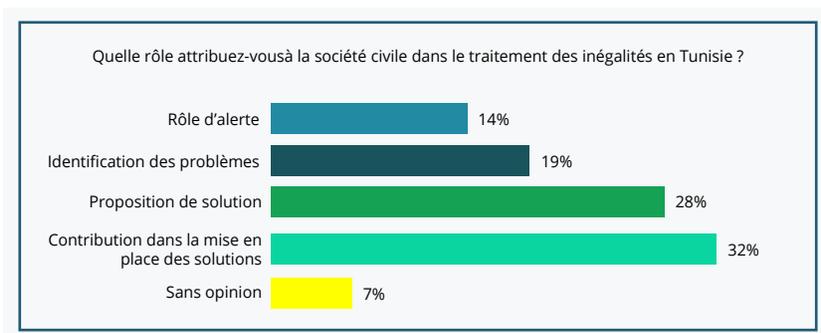
C'est ce qui explique, d'ailleurs, les mouvements sociaux à répétition.

L'opinion publique se tourne vers la société civile en espérant que celle-ci puisse mieux appréhender la problématique et innover dans les solutions. Ainsi, trois-quarts de l'opinion publique (75%) considère que la société civile a un rôle important à jouer dans la

recherche de solution (voir graphe qui suit). Environ la moitié des interviewés qualifie même ce rôle de très important.



A cet égard, deux rôles majeurs sont attribués par l'opinion publique à la société civile dans le processus de traitement des inégalités, celui de proposer des solutions (28%), ainsi que celui de contribuer à la mise en place des solutions (32%).



Compte tenu des atmosphères générales (rejet du politique, impatience, climats de suspicion et de méfiance), la société civile peut jouer un rôle de premier ordre dans l'interface entre les pouvoirs publics et la population. Cela passe par l'adoption d'une démarche inclusive et positive.

## ADOPTER UNE DÉMARCHE INCLUSIVE ET POSITIVE

L'action publique peine à trouver de véritables solutions dans le traitement de la problématique des inégalités régionales et sociales dans le pays. Les résultats escomptés ne sont pas à la hauteur des attentes des différentes parties prenantes et les choix politiques sont souvent mis en place et conduits de façon unilatérale.

L'efficacité des actions de lutte contre les inégalités, étant tributaire d'une large adhésion des différents acteurs concernés, suppose une démarche nouvelle, axée sur l'implication des différentes parties prenantes (stakeholders), c'est-à-dire une démarche inclusive, doublée d'une attitude positive.

Cette démarche peut idéalement être structurée en 5 étapes :

**1) Une attitude positive :** Admettre de façon formelle et sans équivoque qu'il existe une large fracture régionale, ainsi que des franges marginalisées de la population, à travers une communication claire avec les différentes parties prenantes.

Cette étape réduirait la défiance populaire vis-à-vis des pouvoirs publics et permettrait d'établir une relation de confiance.

**2) L'approche :** Adopter une approche inclusive impliquant toutes les parties prenantes à la problématique dans la recherche de solution, à savoir :

- Les politiques,
- La société civile et les organisations nationales,
- Les acteurs économiques,
- Les populations victimes d'inégalités.

Cette approche consiste à :

- impliquer davantage la société civile et les organisations nationales pour soutenir et faciliter le consensus entre les pouvoirs publics et les régions/populations victimes d'inégalités,

- Intéresser les investisseurs privés via : i) l'intégration dans les processus de décision et de gestion des stratégies de développement régional, ii) la négociation de Partenariats Public Privés efficaces permettant d'atteindre les objectifs collectifs tout en préservant les intérêts individuels de chacune des parties.

**3) La stratégie :** Définir une stratégie, basée sur la priorisation des actions à entreprendre, compte tenu de leur faisabilité ainsi que de l'impact sur les régions déshéritées victimes d'inégalités, de nature à générer des effets d'entraînement sur les autres aspects inégalitaires. La stratégie devra être définie dans un langage intelligible, afin de créer une passerelle entre le monde des politiques, et celui de la population, et offrir l'opportunité d'établir une communication fluide entre différentes parties prenantes.

L'adhésion de l'opinion publique n'en serait que plus large.

**4) L'implémentation :** Découper la procédure à initier en un ensemble process faciles à mettre en œuvre, pour en faciliter l'exécution, tout en prévoyant un calendrier de mise en œuvre des actions.

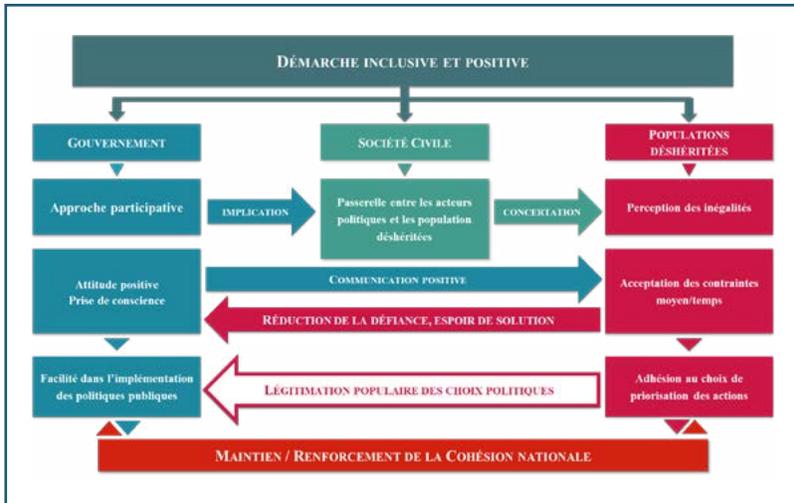
**5) La mesure et le suivi :** La mesure : mettre en place une nouvelle méthode de calcul du bénéfice socio-économique des investissements publics engagés.

Dans un pays un pays où les gens commencent à perdre patience, la mesure de la rentabilité socio-économique des investissements publics ne devrait plus se baser exclusivement sur une actualisation strictement chiffrée.

Le bénéfice socio-économique doit intégrer, aujourd'hui, les variables **autonomisation des populations victimes d'inégalité et discrimination positive** afin de maintenir ou, mieux encore, de renforcer la **cohésion sociale**, dans toute équation d'évaluation de « l'efficacité des actions publiques » dans la réalisation des investissements publics.

Le suivi : prévoir des procédures de contrôle de l'état d'avancement des actions engagées, notamment en matière de respect des

deadlines annoncées. Cela passe par la conception d'indicateurs de contrôle fiables et rigoureux donnant la crédibilité requise par les différentes parties prenantes. Chacun des indicateurs choisis, sera ensuite reformulé en cible, permettant ainsi la valorisation du résultat escompté de toute action engagée.



## RECOMMANDATIONS POUR L'AXE ÉDUCATION

### Empêcher que le problème remonte plus en amont

L'éducation préscolaire en Tunisie, consiste à intégrer une année de cycle préparatoire, à l'âge de 5 ans. Et bien que faisant partie intégrante du cycle d'enseignement de base, ni l'accès ni la gratuité n'y sont garantis.

En l'absence de structures d'accueil gratuites et en nombre suffisant notamment dans les zones d'actions prioritaires et eu égard aux coûts relativement élevés qui ne sont compensés que très faiblement par les allocations familiales, les enfants issus de familles pauvres et zones défavorisées se retrouvent souvent privés du cycle préparatoire.

Il faudrait donc en faire davantage pour aider les parents en

particulier les plus pauvres à couvrir ces frais ou bien pour élargir l'accès aux services d'éducation et d'accueil préscolaires, en particulier pour les familles défavorisées.

### **Attaquer le problème à la source**

- Agir en priorité au niveau de l'enseignement de base et secondaire, dans le cadre de la discrimination positive, prévue dans la constitution de 2014 en faveur des régions les plus démunies. Plusieurs actions peuvent être menées à ce niveau :
  - Mettre en place un système d'encouragement pour inciter les meilleurs enseignants à postuler et se maintenir à des postes d'enseignement dans les régions les plus démunies et les établissements à plus faibles résultats. Le système d'encouragement peut faire appel à des incitations financières ou à des perspectives d'avenir pour les enseignants concernés. Le système d'incitation peut également être étendu aux directeurs d'établissements lesquels ont un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé dans les classes.
  - Mettre en place des formations et des mises à niveau à distance (e-learning) à l'adresse des enseignants dans les régions les plus défavorisées et ceux des établissements les plus faibles, afin d'améliorer les pratiques pédagogiques dans les classes
  - Installer des accompagnements/coachings en faveur des élèves des régions défavorisées (organisés en petits groupes) pour lutter contre les mécanismes d'autocensure, en faisant intervenir d'anciens élèves qui ont réussi et qui sont issus de la même région ou du même établissement (avec possibilité de mettre à contribution les nouvelles technologies, visioconférences et autres). Il est nécessaire dans ce cadre de repérer tôt les potentiels et à faire prendre conscience aux bons profils de leurs capacités à mener des études d'excellence. Cela permet de créer de nouvelles dynamiques d'entraînement positives dont l'effet peut s'étendre avec le temps.
  - Mettre en place des bonus intervenant dans le calcul des scores d'orientation au baccalauréat, indexés pour chaque lycée sur ses résultats des années précédentes

▪ Redonner confiance dans le système éducatif et dans une ascension sociale garantie pour tous et notamment pour les plus démunis. Plusieurs actions peuvent être menées dans ce cadre :

- Communiquer sur les améliorations (à travers des campagnes nationales de communication) au niveau des résultats dans les régions et établissements les plus défavorisés, notamment au niveau des résultats des examens nationaux, des résultats au baccalauréat et des filières d'orientations post-baccalauréat.

- Promouvoir les « success stories » d'élèves issus des régions les plus défavorisées (rôle des médias et des réseaux sociaux).

## **RECOMMANDATIONS POUR L'AXE EMPLOYABILITÉ ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

Les réponses pouvant être apportées au problème du chômage en général et celui des jeunes diplômés en particulier grâce à des stratégies « spécifiques » de développement local dans les zones prioritaires qui devront :

▪ Créer une dynamique de reconversion des jeunes chômeurs diplômés du supérieur dans le pilotage de TPE/PME à forte intensité en main-d'œuvre spécialisées dans les petits métiers. Plusieurs actions peuvent être menées dans ce cadre :

- Octroyer aux jeunes chômeurs diplômés du supérieur dans les régions défavorisées une double formation : i) de reconversion dans l'un des petits métiers, ii) de création et gestion de TPE spécialisées (1 à 5 employés),

- Choisir les formations dans chaque région en tenant compte des spécificités de cette dernière et des savoir-faire qui la distinguent,

- Accompagner les jeunes diplômés formés, dans leurs projets de création d'entreprises spécialisées dans les petits métiers,

- Procéder, dans un premier temps, à travers des projets pilotes qui permettent de mettre en valeur les réussites personnelles, afin de faire évoluer la culture ambiante de répulsion envers les petits métiers.

- Miser sur la création de clusters régionaux : inciter au groupement des entreprises opérant dans même domaine d'activité et suffisamment proches géographiquement capables de fédérer les énergies et de créer des effets de synergies significatifs entre elles, de façon à soutenir la croissance locale et développer par la même le marché de l'emploi sur une échelle locale.
- Soutenir les nouvelles formes d'entrepreneuriat, notamment l'économie sociale et les entreprises/organisations sociales (entreprises, coopératives, groupement d'intérêt économique, mutuelles ou fondations qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale) ;
- Mobiliser l'épargne locale dans la création de projets locaux d'inclusion sociale favorisant les apprentissages, les stages, et le mentorat dans le cadre d'investissements coopératifs ou communautaires.

## **RECOMMANDATIONS POUR L'AXE INFRASTRUCTURE ET CONNECTIVITÉ**

### **Optimisation des investissements en infrastructure terrestre :**

La connectivité terrestre, bien que primordiale à l'attractivité des investissements privés eu égard à la coordination productive (besoins logistiques et de transport), demeure difficile à améliorer rapidement puisqu'elle requiert des investissements publics lourds.

Afin de désenclaver les régions intérieures du pays et contourner par la même cette contrainte de coûts, il est nécessaire de :

- Développer le réseau de routes expresses, bien moins coûteuses que les autoroutes et dont la durée d'exécution est plus rapide.
- Privilégier les connexions intra-régionales reliant les villes d'une même région, afin de profiter, à petite échelle, des effets d'agglomération.
- Allouer le différentiel de coûts (entre celui des autoroutes et des routes expresses) pour améliorer la qualité des services de transport, notamment à travers le développement des sociétés locales de transport privé.

## Recourir à l'infrastructure numérique pour améliorer la connectivité

Le marché Tunisien du haut débit connaît une croissance soutenue durant ces dernières années, mais il est fait état d'un retard en la matière dans les régions souffrant déjà d'une faible connectivité routière. Il faudrait par conséquent œuvrer en direction des investissements dans l'infrastructure numérique dans les zones d'actions prioritaires pour réduire les inégalités en matière de connectivité.

Selon une étude réalisée par «Arab Financing Facility for Infrastructure» (AFFI), des partenariats public-privé (PPP) innovants pourraient permettre d'atteindre une couverture Très Haut Débit de 50% de la population en 2020 et 100% en 2025.

L'Etat Tunisien, qui vient de négocier un PPP dans ce cadre, devrait canaliser ses efforts dans la réduction des inégalités en matière d'accès internet à très haut débit dans les zones d'intervention prioritaires en mettant en place des procédures de contrôle relatives :

- Au respect ainsi qu'au maintien de la notion de « service universel » dans toutes les régions par tout exploitant d'une licence d'opérateur d'infrastructures.
- Au suivi des objectifs de raccordement très haut débit (fibre optique) des écoles (en imposant par exemple le raccordement d'un établissement scolaire au moins par délégation)
- À la généralisation des espaces «Hotspots» dans les administrations publiques et / ou les centres villes.

## Privilégier le numérique mobile

Le segment du haut débit mobile en Tunisie a connu à lui seul, en termes d'abonnements, une croissance nette de presque 700% entre 2010 et 2014.

Le coût relativement abordable des Smartphones (comparé à celui des ordinateurs) combiné à une population Tunisienne jeune et technophile, en fait une véritable opportunité de soutien au développement local.

Ainsi, la Tunisie devra :

- Agir rapidement en direction de l'usage du numérique mobile en développant davantage son infrastructure en matière de disponibilité des réseaux 3G et 4G notamment dans les zones prioritaires.

Au niveau du Maghreb, et avec une disponibilité des réseaux 3G/4G à moins de 82% du temps, la Tunisie (58eme) devance le Maroc (78eme) et l'Algérie (86eme). Toutefois, en matière de vitesse de connexion, le Maroc fait mieux que la Tunisie (65eme avec 6,17 Mbps) avec une vitesse connexion moyenne sur réseau mobile de 7,43 Mbps.

Pour ce qui est du temps passé sur des réseaux wifi, plutôt que sur les réseaux cellulaires sur mobile, la Tunisie arrive en 83eme position avec 34%, contre 36% au Maroc (81eme) et de 40% en Algérie (76eme) <sup>8</sup>

- Développer des services innovants et fonctionnels au service du développement local axés sur des besoins directement exprimés par les citoyens au niveau local.

Plusieurs domaines sont concernés et les usages les plus prometteurs concernent :

- La santé (Visio-consultation, applications de suivi médical à distance...),
- L'agriculture (achat et vente des produits locaux, la construction de circuits de distribution régionaux, etc.),
- Le « webcal » ou le web adapté au niveau local en créant des groupes géographiques pour adapter les informations et usages au contexte local, la recherche d'emploi ou de formation, etc.

---

<sup>8</sup> Voir le rapport "Global State of Mobile Networks" <https://opensignal.com/reports/2016/08/global-state-of-the-mobile-network/>

## FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

### **Spécialisation et avantage concurrentiel des régions : piliers de la stratégie de développement régional**

Une stratégie de spécialisation devrait être envisagée comme processus de rattrapage et de convergence des régions en retard, en tirant profit de leurs avantages concurrentiels.

Il s'agit ici de d'assimiler les régions à des entités économiques potentiellement créatrices de valeur et les traiter en tant que tel, en cherchant d'abord, à identifier les avantages comparatifs d'une région par rapport aux autres. Il s'agira par la suite de prioriser le développement de ces avantages en y concentrant les ressources et les moyens de la région en question.

Cela passe par une analyse conjointe des besoins et du potentiel de développement des régions, à travers une analyse SWOT des forces (Strengths), faiblesses (Weaknesses), opportunités (Opportunities) et menaces (Threats) des zones d'actions prioritaires.

En outre, si l'évaluation des besoins et des possibilités de développement local doit être basée sur l'analyse SWOT, il est primordial que celle-ci devienne un outil utile pour la création d'une solide logique d'intervention et de renforcement de l'orientation vers les résultats :

- Les points soulevés dans l'analyse SWOT doivent ainsi clairement reposer sur des éléments probants extraits du diagnostic de la zone prioritaire ;
- Le partenariat local doit cibler les caractéristiques spécifiques de la zone et expliquer d'où viennent ces différences ;
- Il convient de prêter autant, voire plus d'attention à la définition des opportunités et des «forces» qu'à la description des faiblesses et des menaces. La stratégie devrait être axée sur la spécialisation en fonction de la spécificité de chaque région ;
- Il est important de procéder au classement des forces caractéristiques de chaque région facilitant l'exploitation des opportunités ainsi qu'à la hiérarchisation des besoins pour contenir les menaces.

## Renforcement et professionnalisation de la société civile régionale

La participation aux concertations sur les politiques en Tunisie, était jusqu'en 2011 réservée aux partenaires du dialogue social. Depuis, toutes les prises de position dans l'arène politique nationale sont examinées de près par un vaste ensemble d'organisations de la société civile et de groupes d'intérêts spécifiques, qui ne cessent de gagner en maturité.

Si la société civile est aujourd'hui un acteur clé des réformes nationales qui dispose depuis 2011 d'une marge de manœuvre beaucoup plus large qui lui permet de s'intéresser aux questions politiques, au niveau régional, la situation est toute autre. La société civile locale peine en effet à se professionnaliser et se frayer un chemin clair pour atteindre la maturité requise lui permettant la participation effective dans la mise en œuvre de politiques de développement. Des efforts doivent être apportés pour :

- Renforcer la société civile locale et l'habiliter à devenir un acteur clé de toute stratégie territoriale.
- Concevoir un « modèle » qui catalyse les dynamiques locales en habilitant la société civile régionale à formuler des stratégies de développement régional et qui tire parti des capacités de toutes les forces mobilisables (hommes, femmes et jeunes).
- Mandater les administrations régionales à envisager des solutions de développement régional en collaboration avec une société civile locale mieux organisée et plus efficace.

## Amélioration de la collecte et du suivi des données

Suivre de près les évolutions nécessite une meilleure information quant aux éléments factuels sur les inégalités en général et les inégalités territoriales en particulier.

Nous recommandons en conséquence la fondation d'un observatoire des inégalités et des disparités régionales en Tunisie qui a vocation à éclairer les citoyens au travers d'une information indépendante, rigoureuse, documentée et critique sur les choix

publics et leur impact sur l'équité socio-spatiale en puisant dans les informations recueillies auprès d'organisations locales capables de collecter des données pertinentes.

L'appareil statistique Tunisien est en effet d'une grande pauvreté dans la connaissance et la mise à disposition de ces éléments.

L'Observatoire sera, en outre, susceptible de se prononcer sur les politiques publiques, de formuler des recommandations de nature à faire avancer le pays vers l'égalité, ainsi que de soutenir des initiatives de développement cherchant à corriger les disparités régionales et les déséquilibres en terme de développement économique.

## CONTRIBUTEURS :

### Amina Magouri

- Expert en politiques publiques ;
- Consultant en management ;
- Associée au sein du cabinet de conseil Capital Consulting ;
- Diplômée de l'IHEC - Carthage ;
- Diplômée de l'IAE Lyon ;
- Diplômée en Sciences Politiques - Politique et Stratégie d'Action Publique Internationale, Université Jean Moulin, Lyon 3 ;
- 8 ans d'expérience dans l'audit, le conseil et la formation ;
- Active dans la société civile depuis 2014 ;
- Présidente de cellule au sein du CIFE (Conseil International des Femmes Entrepreneurs).

### Nizar Alaya

- Associé au sein du cabinet Devoteam Management Consulting ;
- Diplômé de l'INSA de Lyon ;
- Consultant depuis plus de 20 ans auprès de clients grands comptes aussi bien en Europe qu'en Tunisie (SNCF, Orange, Total, ministère de l'éducation, ministère des TIC, etc.) ;
- Responsable de plusieurs missions de transformation digitale dans des secteurs d'activité diversifiés: secteur public, banque, télécom, services, etc ;
- Participation dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques: La stratégie Tunisie Digitale 2020 ainsi que le programme Smart Tunisia ;
- Ancien conseiller à la présidence du gouvernement tunisien.

## Riadh Ben Jelili

---

- Directeur du département de recherches et du risque pays à la Compagnie Arabe pour la Garantie des Investissements et des Crédits à l'Exportation au Koweït ;
- Précédemment expert économiste à l'Institut Arabe de la Planification au Koweït, et maître de conférences à l'Université de Rennes 1 puis à l'Université de Bretagne Sud en France ;
- Titulaire d'un Doctorat ès Sciences Economiques et Econométrie de l'Université de Bourgogne-CREST et d'une Habilitation à Diriger les Recherches ;
- Principaux domaines de recherche : l'économie politique du développement, l'économie tunisienne et la modélisation micro et macroéconomique appliquée ;
- Contribution dans des travaux d'évaluation et d'expertise commandités par différents gouvernements arabes et organismes de financement du développement ;
- Auteur du livre «Les réformes économiques en Tunisie ; une urgence en quête de leadership» paru dans les éditions Sud-Editions en avril 2016.

## Abdessatar Mabkhout

---

- Associé Advisory pwc ;
- Leader des activités CMASS (Capital Market & Accounting Advisory Services) de pwc organe de Recherche et de Formation en matière d'IFRS de US GAAP, Corporate Governance et de Financial Reporting ;
- Enseignant universitaire (Gouvernance, Audit, Théorie et Normes Comptables) ;
- Expert-comptable diplômé de l'État ;
- Consultant international World Bank et FAO ;
- Membre fondateur de la FAF (Fondation pour l'Audit Financier), de l'Association Nationale de Contrôle de Gestion et de l'ITA (Institut Tunisien des Administrateurs) ;
- Membre de l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprises) ;
- 35 ans d'expérience dans l'audit et le conseil dans les secteurs publics, financiers, industriels et des services.



من أجل تنمية أكثر **عدالة**  
For **Socially Just** Development

Publié en 2018 par  
Friedrich-Ebert-Stiftung



[www.fes-mena.org](http://www.fes-mena.org)